

O e c o n o m i a H u m a n a

Mars 2005

Le Forum social mondial à la croisée des chemins

Éditorial

Patrick Laprise et René Audet

Dans ce numéro spécial format géant du bulletin de la Chaire de développement durable et de responsabilité sociale, les professeurs Corinne Gendron et Marie-France Turcotte, ainsi que plusieurs étudiants de la Chaire, ont l'honneur de vous offrir des comptes-rendus et des analyses provenant directement des activités auxquelles ils ont participé, dans le cadre du tout récent Forum social mondial (FSM) tenu à Porto Alegre. Veuillez, s'il vous plaît, vous référer à la présentation de chaque article à la fin de cet éditorial pour obtenir plus de détails sur les textes qui composent notre bulletin.

La dernière édition du FSM a donné l'occasion à plusieurs analystes d'émettre leur opinion sur la pertinence et l'actualité de cette grande rencontre internationale. Ainsi, Mme Pascale Dufour, professeure de sciences politiques à l'Université de Montréal, se demandait le 5 février dernier si le FSM pourra connaître une autre édition sous la forme qui nous est devenue familière¹. La professeure fait partie de ceux qui ont constaté que le Forum international semble cette année être parvenu à la croisée des chemins. Dans son texte, elle fait un retour sur les divers problèmes récurrents qui sont apparus encore une fois cette année et qui font que le FSM se décomposera en 2006 en des forums régionaux et locaux, avant de déménager en Afrique en 2007. Pour Mme Dufour, ce sont les tenants de l'*action sociale* qui ont obtenu cet agenda, en réponse aux tenants de la *ligne politique* qui ont publié un *Manifeste de Porto Alegre*².

Pour notre part, nous voyons les choses d'une optique légèrement différente de celle de Mme Dufour. De fait, nous pensons que c'est l'évolution rapide du FSM au cours des dernières années qui a amené ses participants à penser et à débattre de

son avenir en 2005. Cependant, cette démarche réflexive s'avère délicate, particulièrement si l'on tient compte de la multiplicité des acteurs et des courants de pensée qui s'y déploient – ce que certains s'emploient maintenant à qualifier de « multitude ».

Si la question de l'avenir du FSM peut certainement être déclinée en termes de croissance et de capacité d'accueil des participants, de structuration et de direction donnée à l'organisation ou encore en terme de programmation et de représentation des thématiques de l'altermondialisation, elle peut, plus fondamentalement encore, être rattachée au rôle du Forum sur la scène politique internationale. C'est là le véritable débat de fond qui nous a intéressé à Porto Alegre.

Ce dernier débat qui s'articule autour du rôle du FSM constitue sans doute le plus polémique des sujets abordés: il s'agit pour les protagonistes impliqués de déterminer si le Forum devrait parler d'une seule voix pour devenir un acteur de la scène internationale, ou se limiter à un espace de discussion et de réflexion dont personne ne peut se réclamer le porte-parole. C'est cette dernière convention qui est prévue dans la charte actuelle du FSM. Cette année, toutefois, une déclaration finale émanant d'une partie de l'élite intellectuelle du Forum, incluant notamment Ignacio Ramonet et Boaventura Santos, a attisé ce débat sur le rôle du Forum social mondial. Contournant les pratiques démocratiques habituelles, la publication de ce *Manifeste de Porto Alegre* ne fut soumise à aucun vote des participants au forum. Reconnaissons toutefois que l'organisation d'un tel vote relèverait bel et bien de l'exploit!

Suite à la publication de cette déclaration, un membre important du comité d'organisation, le Brésilien Cândido Grzybowski, a affirmé que même s'il était entièrement d'accord avec le texte du manifeste, la méthode avec laquelle il a été rédigé et diffusé relève de

l'erreur politique. Selon lui, cette proposition « va à l'encontre de l'esprit du forum où toutes les propositions ont également leur importance, non seulement celles provenant de groupes d'intellectuels, même lorsque ces derniers sont d'éminentes personnes »³. Cette déclaration, selon lui, ne respecte pas la méthode convenue dans la charte du FSM, ce qui pourrait provoquer son rejet de la part des groupes de la base.

Quoi qu'il en soit, le fait que la seule « méthode convenue » que l'on trouve dans la charte du FSM ressemble plus à une absence de méthode – la charte souligne que personne ne peut s'exprimer au nom du FSM – laisse peu de place pour ceux qui sont d'avis que le forum doit prendre position et en faire part à l'ensemble de la planète. La critique la plus fondamentale que l'on adresse au Forum est d'ailleurs de ne rien produire de concret en terme de proposition ou d'action, ce qui met mal à l'aise les tenants d'un forum-acteur plutôt que d'un forum-espace. On sentait d'ailleurs cette année que l'objectif d'accoucher de propositions concrètes était pris au sérieux par l'ensemble des groupes ayant organisés des ateliers, séminaires ou conférences⁴. Le comité d'organisation du Forum avait lui-même prévu des espaces où chaque proposition d'actions pensée lors de ces ateliers pouvait être affichée et diffusée.

En conclusion, il semble donc que le Forum soit sur le point de prendre une nouvelle tangente. Que ce soit sous l'impulsion des *tenants de la ligne politique* ou par l'institutionnalisation naturelle d'une forme de *forum-acteur*, on a pu entrevoir en 2005 que le FSM ne sera plus uniquement un espace de discussion et de débat dans le futur. Est-ce là un signe que le Forum est arrivé à maturité et qu'il est dorénavant prêt à aller de l'avant? Bien que des thèmes inhabituels se soient montrés le nez à Davos en 2005, un Forum fort et influent sera nécessaire pour que la métamorphose se poursuive. Espérons que ce temps soit venu, car le FSM transporte tellement d'espoirs pour les peuples démunis qu'il serait désespérant qu'il n'ait pas un rôle majeur à jouer dans l'avenir du monde.

Les comptes-rendus et les analyses que l'on trouve dans ce numéro spécial du bulletin *Oeconomia Humana* reflètent cette tendance qu'a eu le FSM à proposer des solutions ou des alternatives. Dans un premier article, mesdames Véronique Bisailon, Corinne Gendron et Olga Navarro-Flores abordent le thème du commerce équitable. Elles présentent le thème du commerce équitable dans ses liens avec les concepts et les pratiques de responsabilité sociale de l'entreprise et d'intercoopération. Les opinions de trois intervenants spécialistes du commerce équitable sont synthétisées dans ce texte. Ensuite, dans un second article basé sur l'atelier organisé par

la Chaire, madame Véronique Bisailon commet une mise à jour des enjeux du commerce équitable, à la lumière des préoccupations exprimées par les acteurs du Sud à Porto Alegre. L'article montre que, malgré les petits conflits et problèmes, la volonté de fortifier le réseau du commerce équitable a été exprimée dans les ateliers du FSM. Toujours en ce qui concerne le thème du commerce équitable, madame Corinne Gendron traite des enjeux émergents pour les acteurs du Sud. En effet, les revendications de certains acteurs du commerce équitable provenant du Sud laissent croire que les objectifs primordiaux du commerce équitable sont loin d'être atteints.

Madame Emma Champion, de son côté, a rédigé le compte-rendu d'un atelier substantiel portant sur l'internationalisation de l'action syndicale. Cet atelier fut également organisé par la CRSDD. Dans le texte suivant, madame Corinne Gendron nous propose une analyse faite à partir de ses travaux et de ce même atelier sur l'action syndicale internationale. Plus loin, madame Corinne Gendron relate les débats principaux qui se sont tenus lors d'un atelier portant sur la certification équitable, toujours à Porto Alegre.

Dans le texte de M. René Audet, nous avons droit au compte-rendu d'un atelier que le collectif AlterUQÀM a tenu à Porto Alegre sur le thème des liens société civile-Université. Il est ressorti de cet atelier qu'un réseau de « chercheurs activistes » devait être créé à partir des valeurs du FSM. Puis, c'est l'entrevue qu'elle a réalisée avec M. Ricardo Petrella que madame Julie Maurais nous offre. Avec M. Petrella, nous constatons l'importance des enjeux, présents et futurs, qui gravitent autour du sujet de l'eau.

À la toute fin de ce numéro spécial, *Oeconomia Humana* vous offre le communiqué de presse de l'organisme Équiterre qui relate le lancement du livre de madame Laure Waridel, tenu à l'UQÀM. Ce livre, qui porte sur l'un des sujets de recherche les plus importants au sein de la Chaire, s'intitule *Acheter c'est voter – le cas du café* (2005). Signe des temps, le livre s'est récemment retrouvé près de la tête des meilleurs vendeurs dans une chaîne de librairies québécoises. Finalement, nous vous présentons le sommaire d'un mémoire que la CRSDD a présenté dans le cadre de la consultation sur le Plan de développement durable du gouvernement québécois.

¹ Dufour, Pascale, 2005 « Forum social mondial, édition 2005 : le dernier du genre ? », *Le Devoir*, samedi 5 février, p. b5

² *Manifeste de Porto Alegre : douze propositions pour un autre monde possible*, en ligne : <http://www.ipsterraviva.net/tv/wsf2005/default.asp>

³ TerraViva. 2005. *A Divisive Consensus*, en ligne : <http://www.ipsterraviva.net/tv/wsf2005/viewstory.asp?idnews=179>

⁴ Les multiples activités se tenant au FSM (plus de 1500), mis à part les manifestations et le concert d'ouverture, étaient auto-organisés par les groupes participants au forum. Ce processus s'est effectué à l'aide du site Internet du FSM2005 à partir du mois de septembre 2004.

Commerce équitable et responsabilité sociale : modèles alternatifs de commerce international

Compte-rendu

Véronique Bisailon, étudiante-chercheure, CRSDD, Corinne Gendron titulaire, CRSDD, et Olga Navarro-Flores, étudiante-chercheure, CRSDD

Commerce équitable, intercoopération et responsabilité sociale de l'entreprise

Le 30 janvier dernier à Porto Alegre, la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable, en collaboration avec le Chantier de responsabilité sociétale des acteurs sociaux économiques de l'Alliance pour un monde solidaire et responsable et le Chantiers Développement Durable et International de l'Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARRUC), organisait au Forum Social Mondial de Porto Alegre, un atelier ayant pour titre « Commerce équitable et responsabilité sociale : modèles alternatifs de commerce international ». L'objectif de l'activité était de mettre en évidence les ponts qui existent entre les activités se réclamant du commerce équitable et celles se réclamant de la responsabilité sociale de l'entreprise en les conjuguant avec d'autres pratiques, telles l'intercoopération. Celles-ci ont en commun de proposer des manières de faire du commerce « autrement ». Un point qui rassemble ces trois mouvements « alternatifs » est qu'ils s'inscrivent ou se réclament du développement durable d'une façon ou d'une autre.

Rappelons que le développement durable vise à concilier les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement. Il s'agit de promouvoir un développement humain et social tout en préservant l'intégrité écologique, l'équité entre les nations, les individus et les générations, et ce dans un souci d'efficacité économique. C'est ainsi que depuis 1987, le développement durable commande une véritable révolution dans la manière de concevoir le développement. Plus particulièrement, le concept tend à réinterpréter l'activité économique, sur laquelle il repose notamment.

De nombreuses initiatives ont vu le jour au cours des dernières années, visant à mieux arrimer les diverses activités économiques avec les impératifs et les visées d'un développement durable, soit, notamment, l'écologie industrielle, les normes de

production, l'analyse du cycle de vie, les études d'impacts etc. À ce sujet, remarquons que l'une des activités économiques les plus sujettes à la controverse est le commerce international. Analysé sous la loupe des dimensions du développement durable, ce secteur crucial de l'activité économique est dénoncé par de nombreux groupes pour ses impacts négatifs. Par conséquent, ces groupes réclament de nouvelles règles d'échanges à l'échelle mondiale.



Nous considérons donc le commerce équitable, la responsabilité sociale et l'intercoopération comme étant trois mouvements qui offrent de nouvelles avenues aux activités économiques. Mais pourquoi ces trois mouvements en particulier? Parce que le développement durable suppose la notion d'un changement, changement que ces trois mouvements se proposent d'incarner à travers une culture renouvelée de gestion et une autre vision du commerce international. Cette vision intègre des facteurs environnementaux et sociaux dans le processus décisionnel, ainsi que de nouvelles formes de gouvernance. L'intégration de ces idées permettraient de rompre avec des pratiques qui détruisent l'environnement et marginalisent les populations. Trois mouvements,

donc, qui adhèrent aux principes sous-jacents au développement durable.

Malgré la promotion de principes communs, ces trois mouvements agissent différemment : le commerce équitable fonctionne sur des valeurs de justice, d'engagement, de respect de l'environnement et des communautés etc., notamment en réduisant le nombre d'intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs; l'inter-coopération repose aussi sur le principe de l'échange direct entre acteurs de même nature s'inscrivant dans le paradigme coopératif, c'est à dire des entreprises collectives qui démocratisent les profits; enfin, le mouvement de la responsabilité sociale des entreprises se veut, selon la définition que s'en donne la Communauté européenne, une intégration volontaire des préoccupations sociale et écologique des entreprises à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes. Chacun de ces mouvements propose donc une manière différente d'agir, mais tous s'érigent en alternative au commerce traditionnel en prétendant mieux répondre aux impératifs et aux visées du développement durable.

Atelier de la Chaire de développement durable et de responsabilité sociale de l'UQÀM

L'atelier dont nous présentons ici le compte-rendu a suivi le déroulement suivant : madame Marie-France Turcotte, professeure de stratégies à l'École des sciences de la gestion de l'UQÀM, a d'entrée de jeux présenté les trois initiatives de commerce alternatif depuis leur origine jusqu'aux principes qu'elles mettent aujourd'hui en œuvre. Monsieur Raul Del Aguila de la Junta nacional del cafe del Peru a partagé avec nous l'expérience de son organisation, impliquée dans le commerce équitable du café au Pérou. De son côté, monsieur Claiton Manfro Schinoit de l'Agência de desenvolvimento Solidário (ADS-CUT) du Brésil nous a présenté son expérience dans le secteur coopératif.

Nous avons demandé aux panélistes de se prononcer sur les aspects suivants :

- La contribution respective du commerce équitable, de la responsabilité sociale et de l'inter-coopération au développement d'une autre mondialisation;
- Les interactions observées entre les trois initiatives;
- Les enjeux communs à ces trois initiatives.

Monsieur Raul Del Aguila a d'emblée posé les jalons d'une définition d'une « autre mondialisation ». Ainsi, la mondialisation ne devrait pas que concerner le commerce des biens et services, mais elle devrait être « totale », *i.e.* s'appliquer à tous les aspects des sociétés, notamment à l'éducation et à la santé. Pour son organisation, qui fonctionne selon le modèle coopératif traditionnel, le com-

merce équitable a permis trois avancées pour le développement d'une autre mondialisation. Il s'agit de l'accès au crédit, de l'accès au commerce et de l'accès à l'assistance technique et à la formation. Son organisation est aussi impliquée dans la responsabilité sociale dans la mesure où certains de ses acheteurs lui demandent d'être responsable socialement. Il nous a fait observer que si l'on a tendance à croire que la responsabilité sociale s'intéresse surtout aux grandes corporations, il ne faut pas oublier qu'elle rayonne du côté des fournisseurs; dans ce cas, chez une petite organisation de producteurs de café.

Monsieur Claiton Manfro Schinoit a présenté sa réflexion sur ces trois initiatives selon deux points de vue : d'abord celui de l'économie capitaliste et ensuite celui de l'économie sociale ou solidaire. D'un point de vue capitaliste, on peut croire que le commerce équitable n'est qu'un leurre, la responsabilité sociale, une stratégie déguisée de paternalisme et d'exploitation, et l'inter-coopération, une autre forme de corporatisme. Du point de vue de l'économie solidaire, qui repose sur des valeurs diamétralement opposées à celles de l'économie capitaliste, le commerce équitable, la responsabilité sociale et l'inter-coopération prennent un tout autre sens. C'est donc dire qu'il y aurait des courants plus ou moins modérés de ces trois initiatives, selon qu'elles s'inscrivent dans une dynamique capitaliste ou solidaire.

Les interventions du public ont fait état d'un très grand cynisme à l'égard de la responsabilité sociale de l'entreprise, la considérant plus comme une stratégie d'image qu'un véritable virage vers le développement durable. Il est aussi apparu que généralement, les citoyens ainsi que ceux qui sont plus impliqués dans l'une ou l'autre des initiatives se disant alternatives ne sont pas tellement informés sur les initiatives concurrentes qui poursuivent des objectifs assez rapprochés. Le cas du commerce équitable est sans doute encore plus patent puisqu'à l'intérieur même du mouvement, il existe différentes façons de le pratiquer, si bien que les différentes pratiques cheminent assez indépendamment les unes des autres. Ceci fait dire à monsieur De Aguila que « chacun cherche à être le propriétaire de la notion équitable ».

En conclusion, notons que cet atelier s'inscrit dans un projet de recherche qui est mené au Québec par madame Olga Navarro-Flores et madame Corinne Gendron dont les résultats préliminaires paraîtront prochainement dans le bulletin Oeconomia Humana. Le titre du projet est « Un autre commerce international pour un développement durable: une mise à contribution de l'économie sociale Nord-Sud ».

Le commerce équitable au Forum Social Mondial Porto Alegre – 26 au 31 janvier 2005

Véronique Bisailon, étudiante-chercheure, CRSDD

Du 26 au 31 janvier dernier, se tenait à Porto Alegre au Brésil le cinquième Forum Social Mondial (FSM) qui aurait attiré cette année plus de 150 000 personnes en provenance de plus de 135 pays, selon les organisateurs¹. Nous avons suivi les ateliers entourant le commerce équitable et nous vous présentons ici certains éléments qui ont attiré notre attention.

Les acteurs du commerce équitable se sont félicités de la place grandissante que prend le commerce équitable au sein même du forum social mondial. En 2002, nous assistions au premier atelier sur le commerce équitable. Les participants étaient surtout des gens du Nord; il n'y avait pratiquement aucun producteur ni organisation du Sud. Il n'y avait pas non plus une très grande compréhension du concept même de commerce équitable. En 2003, Corinne Gendron rapportait qu'il y avait une dizaine d'ateliers sur le commerce équitable au FSM². L'an dernier au FSM de Mumbai, en Inde, René Audet a répertorié une vingtaine d'événements de toute sortes sur le commerce équitable et estime que ce Forum a été l'occasion pour le mouvement équitable de faire sa place dans la mouvance altermondialiste³. C'est aussi lors de ce FSM que l'International Fair Trade Association (IFAT) a lancé son label pour les organisations équitables (*Fair Trade Organization Mark*). Cette année, on pouvait dénombrer une trentaine d'activités sur le commerce équitable et près d'une centaine sur le sujet de l'économie solidaire. Voici les principaux éléments qui ont fait l'objet de discussion lors des ateliers sur le commerce équitable du FSM 2005.

Un commerce équitable ou des commerces équitables?

Qu'entendons-nous par commerce équitable? Les grands acteurs du commerce équitable ont élaborés cette définition du commerce équitable sous l'égide du réseau FINE⁴ en 2001 :

Le Commerce Équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il

contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète.[...].⁵

Alors que l'on croit assister à un mouvement de consolidation du réseau équitable issu des organisations internationales de commerce équitable, lors du FSM 2005, on a tôt fait de remettre en question la notion même de commerce équitable. En réalité, c'est dans la conception même de concevoir le commerce équitable qu'il se produit présentement un changement. Ainsi, pour décrire cette rupture, nous pourrions distinguer entre les formes institutionnelle et informelle de commerce équitable. La forme institutionnelle fait référence au commerce équitable labellisé, que ce soit par la Fair Trade Labelling Organizations (FLO) ou par IFAT. Les producteurs, par le biais de leur organisation, dénoncent cette forme institutionnelle de commerce équitable pour les raisons qui suivent. D'une part, ils revendiquent une plus grande place dans le fonctionnement même de ces organisations qui dictent les stratégies qu'emprunte le commerce équitable. On dénonce que ce soit encore les préoccupations du Nord, dont la transparence de l'information livrée au consommateur, qui accaparent les ordres du jour, alors que ce sont eux, les producteurs, qui se voient imposer les critères équitables. D'autre part, les producteurs dénoncent que les labels se soient traduits en des barrières à l'entrée puisqu'il devient de plus en plus difficile pour les producteurs d'obtenir la certification. La tarification que FLO applique maintenant pour la certification en témoigne bien. IFAT s'en défend bien en faisant la promotion de son système de certification participatif et entend réduire les coûts pour les producteurs. Enfin, les producteurs dénoncent que la forme institutionnelle de commerce équitable laisse peu d'espace pour les formes informelles (entendre non-labellisées) de commerce équitable. Il semble donc se dessiner une lutte pour l'appropriation même du concept de commerce équitable entre ses différents acteurs. Par ailleurs, certains

participants rapportent ouvertement cette situation.

L'atteinte des objectifs fondamentaux du commerce équitable

Les débats ont aussi porté sur l'atteinte des deux objectifs fondamentaux du commerce équitable, où les résultats sont mitigés jusqu'à présent. En ce qui concerne le premier objectif, le développement des communautés de producteurs au Sud, on doute que le commerce équitable soit en mesure d'apporter le développement initialement promis. En matière de sécurité alimentaire, on s'inquiète du fait qu'il puisse même aggraver la situation. Il y a donc un besoin urgent d'investiguer les impacts concrets du commerce équitable en matière de développement ainsi que de renforcer les réseaux de producteurs au Sud. Certaines organisations de producteurs n'ont pas tardé à réagir à ce triste constat en orientant leurs activités davantage vers le commerce local. Cependant, à l'échelle du mouvement, il ne semble pas y avoir eu de proposition très concrète pour redresser la situation. Il s'agit en effet d'un enjeu majeur et très sensible puisqu'il touche le cœur du commerce équitable, i.e. le fait qu'il repose sur un modèle commercial basé sur les exportations.

En ce qui a trait à la transformation des règles de commerce international, second objectif fondamental du commerce équitable, on constate aussi qu'il faut aller au-delà de la seule pratique ou de la démonstration du commerce équitable pour impulser des changements concrets dans les règles du commerce international. Le mouvement a donc pris conscience qu'il devait non seulement investir la sphère économique, mais aussi la sphère politique. C'est dans ce sens que l'on a proposé que le réseau FINE se positionne relativement à l'OMC, notamment quant à la question de la fixation des prix. On a aussi souligné l'importance d'aller chercher l'appui d'autres mouvements sociaux dans cette démarche. Une autre façon d'investir le politique est de vendre des produits équitables aux organismes gouvernementaux. L'acte d'achat équitable fait par des gouvernements est doublement avantageux car les gouvernements, par leur taille et leur pouvoir d'achat, constituent de bons marchés et ouvrent la voie pour une régulation et une intervention de l'État, ce que réclament certains acteurs.

sociale

Plusieurs ateliers se sont intéressés aux thèmes du commerce équitable et de la responsabilité sociale. On perçoit ces deux mouvements à la fois comme contradictoires et complémentaires. D'un côté, le commerce équitable part des petits producteurs, pour qui la survie ou la simple amélioration de conditions de vie difficiles passe par le fait d'entrer dans le commerce équitable. Ils doivent satisfaire à certains critères et normes, lesquels sont ensuite certifiés par un label, soit le sceau équitable où les ONG sont les leaders du processus. À l'opposé, la responsabilité sociale de l'entreprise s'adresse aux entreprises qui ont des bons revenus, et qui peuvent donc se permettre d'entrer dans une telle démarche. Il s'agit surtout d'entreprises transnationales, de grandes entreprises et non de petites entreprises. Il n'y a pas comme tel de standards reconnus de la responsabilité sociale et ce sont les entreprises elles-mêmes qui sont leaders du processus. La responsabilité sociale étant volontaire et faite sur mesure, on comprend mieux pourquoi la population voit d'un air assez sceptique la responsabilité sociale de l'entreprise. Néanmoins, la représentante de l'IFAT considère que les deux mouvements sont complémentaires : le commerce équitable assiste souvent les entreprises dans leur démarche de responsabilité sociale. Il a été suggéré que la responsabilité sociale s'inspire du commerce équitable quant à l'effort que ce dernier consacre à la durabilité des relations entre partenaires du Sud et du Nord. Mais il reste que les entreprises ont la mission fondamentale d'être lucrative, ce qui est perçu comme une grande limite de la responsabilité sociale. À l'opposé, il y a des entreprises qui se disent responsables socialement et qui semblent sérieusement engagées dans une démarche de responsabilité sociale. C'est le cas de FERSOL⁶. Mais y a-t-il un moment où l'entreprise en fait trop? Y a-t-il lieu de craindre un dérapage où l'entreprise prendrait le rôle de l'État?

Des enjeux passés sous silence

Alors que les enjeux liés à la distribution des produits équitables ont été largement débattus aux deux derniers FSM, ils étaient à peu près absents des discussions de 2005. Pourtant il s'agit là d'une problématique majeure du commerce équitable puisque le manque de marché est actuellement une grande limite au mouvement du commerce équitable. De même, la question de la présence des multinationales dans le commerce équitable a pratiquement été occultée des débats

de ce FSM. Certains estiment que ceci est symptomatique de la tendance à vouloir laisser plus de place au Sud, tendance à l'issue de laquelle on en finit par oublier le Nord et ses enjeux.

Fortifier le réseau

La rencontre des acteurs du commerce équitable au FSM a été l'occasion d'une planification stratégique pour le mouvement. L'IFAT organisait un atelier en ce sens le 30 janvier dernier, de façon à préparer la prochaine rencontre internationale sur le commerce équitable qui aura lieu à Quito en mai 2005. Comme proposition, nous notons l'importance de poursuivre la promotion du commerce équitable au FSM pour les prochains FSM, non seulement quant aux activités proposées et quant à la participation des différents acteurs, mais aussi relativement aux objets de promotion qui sont vendus sur le site du FSM. On déplore que les produits issus du commerce équitable ou de l'économie solidaire ne représentaient qu'une proportion marginale de tous les produits vendus. On a proposé aussi que le commerce équitable doive poursuivre la sensibilisation et l'éducation du public. On profitera du 8 mai, déclarée journée du commerce équitable pour lancer une campagne de sensibilisation et d'éducation. Enfin, de façon à fortifier le réseau, il a été proposé en conclusion de favoriser la consolidation d'un grand réseau et de favoriser également une plus grande représentativité du Sud dans le réseau FINE.

¹ www.forumsocialmundial.org.br

² Gendron, Corinne. 2003. « Le commerce équitable à Porto Alegre ». *Oeconomia Humana*, vol. 1 no 4, p. 13-14.

³ Audet, René. 2004. « Synthèse des activités du mouvement du commerce équitable au Forum Social Mondial 2004 ». *Oeconomia Humana*, vol. 1 no 4, p. 8-11.

⁴ FINE est formé des grandes organisations internationales du commerce équitable : Fairtrade Labelling Organisation International (FLO-I), International Federation for Alternative Trade (IFAT), Network of European World Shops (NEWS!), European Fair Trade Association (EFTA).

⁵ EFTA, 2001. *Mémento du commerce équitable 2001*, EFTA, Gand, p. 22-45.

⁶ <http://www.fersol.com.br/>

Commerce équitable :

« Passons de la parole aux actes ! »

-Laure Waridel

Heureuse de l'intérêt suscité par son nouveau livre *Acheter, c'est voter - le cas du café*, Laure Waridel, présidente et cofondatrice d'Équiterre, profite du lancement de celui-ci pour faire un appel à la population. « Même si tout le monde en parle, le café équitable ne représente toujours que 2% des ventes de café au Québec. Il est temps de passer à l'action ! »

Laure Waridel interpelle tout particulièrement le milieu de l'éducation, qui forme les citoyens de demain, rappelle-t-elle. « Ce sont nos choix qui décident de l'avenir que nous préparons pour nos enfants. Nous avons le pouvoir de soutenir à long terme les économies du Sud tout en développant des échanges plus justes. Plusieurs jeunes et de plus en plus d'enseignants s'inscrivent dans cette tendance, j'invite donc maintenant leurs amis, leurs collègues et les institutions scolaires à leur emboîter le pas. »



Un défi réaliste, car selon une étude réalisée par Équiterre, sur 28 cégeps de la région montréalaise, dix offrent du café équitable dans leur cafétéria et un total de 22 cégeps le rendent disponible dans leur cafétéria, leur café étudiant ou par le biais d'un comité. « À la fin de l'année 2005, nous souhaitons toutefois que tous ces cégeps aient au moins un point de vente de café équitable » lance Mme Waridel.

La jeune sociologue a entrepris l'écriture de ce livre, entre autres pour encourager le milieu de l'enseignement à s'approprier le commerce équitable. « Depuis plusieurs années, Équiterre travaille avec les comités d'étudiants pour promouvoir le commerce équitable. Des enseignants en sociologie, en économie et même en histoire parlent de cette économie à visage humain et démocratique, j'espère donc que ce livre encouragera un plus grand nombre d'acteurs du milieu de l'éducation à passer à l'action. »

Le livre *Acheter, c'est voter - le cas du café* est le résultat d'un partenariat entre plusieurs organismes qui partagent avec Laure Waridel et Équiterre une même vision du commerce équitable. En premier lieu, la maison d'édition Écosociété, qui se démarque depuis des années en publiant des essais afin de susciter le débat et la réflexion pour l'édification d'une société plus juste. Ensuite, Oxfam-Québec, un des chefs de file de la promotion du commerce équitable au Canada et un acteur important de la solidarité Nord-Sud. Enfin, le Centre de recherche pour le développement international, qui appuie les efforts des chercheurs des pays en développement pour les aider à créer des sociétés plus équitables et plus prospères.

Deux Commerces équitables? La voix du Sud au FSM 2005

Compte-rendu des ateliers sur le commerce équitable au Forum social mondial de Porto Alegre 2005

Corinne Gendron, titulaire, CRSDD

Les ateliers portant sur le commerce équitable au dernier Forum social ont donné une voix prépondérante, sinon exclusive, aux acteurs du Sud. On peut s'en réjouir dans la mesure où ces derniers ont rarement l'occasion de se faire entendre, mais il faut constater malgré tout qu'on a raté là une belle occasion de dialogue, comme cela avait été le cas deux ans plus tôt au FSM 2003.

Ainsi, l'enjeu central de la crédibilité du label reposant sur un processus de certification sans faille et les dangers d'une récupération par les acteurs économiques dominants ne trouve que peu, sinon pas d'écho chez les acteurs du Sud. En fait, la rigueur souhaitée au Nord est dénoncée par les acteurs du Sud dans la mesure où elle écarte irrémédiablement de la filière équitable les petits producteurs incapables de répondre à ses exigences. Les exposés des participants au dernier FSM ont fait clairement ressortir l'existence de deux « commerces équitables » : un premier, informel, local et solidaire, et un second, institutionnel et international.

Nombreux sont les panélistes qui ont d'ailleurs dénoncé l'appropriation du qualificatif « équitable » par des pratiques commerciales d'exportation, alors que se pratique dans plusieurs régions un commerce de proximité axé sur les besoins locaux et l'autosuffisance alimentaire qui peut certainement lui aussi se revendiquer de l'équité : « cela fait 30 ans que nous faisons du commerce équitable, disait un producteur. Qui sont donc ces organisations qui nous demandent de payer pour être « équitable » et viennent nous dire que ce qu'on fait n'est pas équitable parce que cela ne respecte pas les critères qu'elles ont énoncés ? De quel droit ces organisations viennent-elles juger du caractère équitable de nos pratiques ? ». C'est pourquoi plusieurs acteurs du Sud militent en faveur d'un élargissement du concept de commerce équitable, alors que d'autres promeuvent de nouvelles appellations, telles que *Faces do Brasil* qui choisit de parler d'un *commerce éthique et solidaire*. Par ailleurs, d'autres sonnent l'alerte, afin que le commerce équitable ne vienne pas aggraver la dépendance alimentaire : au Chili par exemple, le développement des exportations de vin vers la France a favorisé les monocultures à tel point que les populations doivent désormais acheter une nourriture qu'elles ne produisent plus.

Il reste que les acteurs du Sud ont déjà fort à faire

pour promouvoir et expliquer le commerce équitable à leurs producteurs. Encore peu connu dans plusieurs pays d'Amérique latine comme l'Uruguay ou la Bolivie, le commerce équitable demeure pour bon nombre de producteurs un moyen d'accès au marché traditionnel plutôt que l'occasion de pratiques plus solidaires et écologiques. Si bien que de l'aveu même des organisations du Sud, il y a peu de « vrai » commerce équitable et les principes qui le régissent ne sont guère intériorisés par les producteurs. Comme le font remarquer plusieurs panélistes, le commerce équitable ne se réduit pourtant pas à une question d'argent; il correspond à un changement d'attitude, et c'est de dignité que son label est porteur. Ainsi, le commerce équitable, surtout compris dans un sens large pour inclure les pratiques communautaires solidaires, recèle un formidable potentiel que les organisations d'Amérique du Sud souhaitent renforcer par la création du *Réseau latino-américain pour un commerce équitable*. Alors que plusieurs pays se dotent de réseaux nationaux (Mexique, Argentine, Brésil), le nouveau réseau latino-américain se veut un lieu d'articulation de ces initiatives, et vise au moment de sa création trois grands objectifs : 1. renforcer la participation du Sud dans les institutions du commerce équitable, c'est-à-dire démocratiser en quelque sorte la relation Nord-Sud, ce qui implique notamment le renforcement du commerce local; 2. développer les relations Sud-Sud en Amérique latine mais aussi avec des partenaires de l'Afrique. Le réseau peut être un instrument de commerce équitable Sud-Sud, il suffit d'en définir les stratégies de développement; enfin, 3. influencer les politiques d'intégration économique et investir à cette fin les espaces de discussion et les lieux de décision. Ce réseau sera l'occasion pour les acteurs du commerce équitable de l'Amérique latine de discuter de leurs préoccupations selon un agenda qui leur est propre et qui permettra de traiter des spécificités du mouvement pour le continent. Devrait y être discuté notamment le concept de commerce équitable mais également les principes qui le régissent, de manière à ce qu'ils reflètent la perspective des acteurs latino-américains.

La question de l'inclusion des acteurs du Sud dans les instances du commerce équitable a été abordée à plusieurs reprises, et demeure un sujet de préoccupation. Au sein de FLO (Fair label organization) par exemple, les producteurs ont

longtemps été confinés à des rôles d'observateurs. En effet, cela ne fait que trois ans qu'ils ont un statut de participants; ils demeurent néanmoins minoritaires. La situation est différente chez IFAT, où siègent une majorité de membres du Sud. Cette organisation ne compte pas moins de 200 membres, en majorité des producteurs, des importateurs ou des magasins, présents dans 70 pays.

L'organisation fêtait à l'occasion du dernier FSM la première année d'existence de son label d'organisation équitable lancé à Mumbai, dont les principes ont été définis de manière consensuelle avec les producteurs, en respectant une formulation simple. La vérification en vue de la certification se fait au sein de chaque pays, et les audits externes internationaux sont limités à un petit pourcentage de certification, ce qui permet des auto-apprentissages ainsi qu'une limitation des coûts d'inspection. Au cours de l'année, IFAT mettra à la disposition du public une base de données permettant d'identifier des producteurs certifiés. Le logo d'IFAT est déjà accepté par plusieurs institutions comme « certification sociale », notamment en Italie.

En plus de l'Amérique Latine, IFAT travaille en Afrique où elle accompagne les producteurs pour les aider à s'organiser, à rencontrer les exigences du marché et à développer le commerce Sud-Sud. En mai dernier a d'ailleurs été créée une organisation pour le commerce équitable spécifique à l'Afrique, COFTA – Cooperation for fair trade in Africa.

Au terme du Forum social mondial 2005, on peut conclure que le commerce équitable est en débat dans les pays du Sud. Si l'on reconnaît son potentiel quant à l'amélioration des conditions de vie des petites producteurs, les participants ont insisté sur la diversité des pratiques susceptibles d'être reconnues elles aussi comme étant équitables, parce qu'elles participent au mieux-être des populations du Sud. On souhaite d'ailleurs un meilleur arrimage avec les pratiques plus écologiques de la filière biologique, ou plus largement avec les autres initiatives de l'économie sociale.

Un arrimage spécifique avec la finance solidaire a été profitable à plusieurs producteurs tels que Coolméia à Porto Alegre ou la Casita au Pérou. Par ailleurs, les ambitions politiques du commerce équitable persistent à être un défi, alors que la certification a permis une incursion du mouvement dans le commerce traditionnel et que la filière équitable est envisagée par plusieurs producteurs davantage comme un moyen d'accès à ce marché que comme une pratique et un commerce alternatifs.

Dans un autre ordre d'idées, la professionnalisation des producteurs de la filière permet au mouvement des réalisations remarquables, comme la production des 70 000 sacs distribués au forum. C'est au vu de telles réalisations que le commerce équitable et l'économie solidaire peuvent se poser en véritable alternative, c'est-à-dire comme une autre structuration possible des activités économiques. Mais d'ici à ce que l'économie soit refondue dans des principes de justice, le commerce équitable conserve une dimension de militance bien visible dans certaines de ses manifestations; ainsi, l'organisation Preda aux Philippines a dénoncé la violation de droits humains tout en commercialisant des produits réalisés par des prostituées et des enfants de la rue. D'une origine locale, la Preda a porté ses campagnes tout autant que son commerce à l'échelle internationale dans l'espoir d'avoir un plus grand impact. Selon son porte-parole, Shay Cullen, le commerce équitable ne peut être envisagé comme une solution en soi car il ne permet d'aider qu'un très petit pourcentage de producteurs. L'intérêt du commerce équitable réside dans son ambition à changer les règles du commerce international. Déjà, les opérations de commerce équitable dans sa région auront permis de faire augmenter le prix des fruits frais au bénéfice des producteurs.

De façon plus générale, les participants reconnaissent que le marché a changé depuis les dix dernières années; les entreprises ont adopté des codes de conduite, et la population est sensible à la structure inéquitable du commerce équitable et aux effets néfastes des subventions agricoles au Nord sur les producteurs du Sud. Il reste que les meilleures terres en Afrique ou en Amérique Latine sont encore réservées exclusivement à l'exportation alors que la sécurité alimentaire n'est plus assurée dans de nombreux pays.

Par ailleurs, la question du label et de la certification restera certainement au cœur des débats du commerce équitable. Ces outils marquent la distinction entre les pratiques locales solidaires et l'insertion dans un marché international à des conditions qui, même si elles sont plus « justes », n'en demeurent pas moins dictées par le Nord et correspondent à des exigences organisationnelles, mais aussi financières, inatteignables pour les plus petits producteurs. À moins que ces petits producteurs ne soient accompagnés par des organisations locales plus solides en vue de répondre à ces exigences, on peut s'inquiéter de la barrière à l'entrée que risque de créer le système de certification du commerce équitable, et qui irait à l'encontre des objectifs d'inclusion qui sont au cœur du mouvement.

Atelier *Internationalisation de l'action syndicale dans le contexte des Amériques*, le 27 janvier 2005, Forum Social Mondial, Porto Alegre, Brésil Compte-rendu

Emmanuelle Champion, professionnelle de recherche, CRSDD

En collaboration avec Alternatives, la Chaire de Responsabilité sociale et de développement durable a organisé, dans le cadre des activités autogérées du Forum social mondial de Porto Alegre, un atelier portant sur l'internationalisation de l'action syndicale dans le contexte des Amériques. Cet atelier visait à déterminer comment les syndicats américains tentent de répondre actuellement aux défis posés par la mondialisation économique. En effet, alors que le capital bénéficie d'une mobilité sans précédent, les travailleurs, quant à eux, restent immobiles et sont ainsi mis en concurrence par les entreprises transnationales. Pour continuer à défendre l'intérêt des travailleurs, les syndicats nationaux, ancrés dans leur juridiction territoriale, doivent à présent développer de nouvelles stratégies en vue d'internationaliser leurs revendications et d'exercer des pressions sur les entreprises.

Présidé par Pierre Beaudet, directeur général d'Alternatives, cet atelier s'articulait sur trois volets : le premier avait pour objectif de connaître les difficultés rencontrées par les syndicats nationaux et de déterminer comment ces derniers répondaient aux transformations insufflées par la mondialisation des économies de type néolibéral. Quatre représentants de syndicats canadiens nous ont fait part de leur point de vue sur ces questions : Sheila Katz du Congrès du travail du Canada (CTC), Jacques Létourneau de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Joseph Gargiso du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et Pierre Séguin de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Le deuxième volet consistait à déterminer comment les centrales et les fédérations internationales syndicales relayaient au niveau international les revendications des syndicats nationaux. Cameron Duncan nous a présenté les différentes actions menées par son organisation, l'Internationale des services publics (ISP). Enfin, le dernier volet, et non le moindre, visait à définir quelles stratégies les Organisations non gouvernementales (ONG) mettaient en œuvre pour soutenir les syndicats nationaux dans leurs actions. Terry Collingsworth, de International Labor Rights Fund (ILRF) et Hector de la Cueva du Red Mexicana de acciones frente al libre comercio (RMALC) nous ont décrit les stratégies qu'ils développent pour défendre les intérêts des syndicats et des travailleurs.

Les syndicats nationaux confrontés aux effets de la mondialisation économique de type néolibéral

Sheila Katz - Congrès canadien du travail (CTC)¹

Selon Sheila Katz, le défi le plus important pour les syndicats nationaux est de transférer l'appui des travailleurs vers des enjeux globaux et un programme politique plus vaste. Il est en effet fondamental que les travailleurs du Nord se mobilisent aujourd'hui autour d'enjeux internationaux pour parvenir à la défense de leurs intérêts. Pour ce faire, il en revient aux syndicats nationaux d'éduquer et de sensibiliser les travailleurs aux défis de la mondialisation économique de type néolibéral et des effets qu'elle entraîne sur leurs conditions de travail. Ainsi, l'éducation des travailleurs sur les enjeux globaux est une donnée essentielle pour la construction d'une solidarité internationale et les syndicats nationaux doivent être très actifs sur ce terrain.

Du fait de la transformation de la composition de la force de travail au Canada, le CTC a été contraint de réorienter ses stratégies au cours de ces dernières années. En effet, afin d'atteindre les nouveaux groupes de travailleurs tels que les employés à temps partiel, les minorités visibles, les jeunes travailleurs ou les travailleurs autochtones, le CTC a dû développer de nouvelles stratégies pour répondre aux besoins de ses nouveaux membres. Le défi aujourd'hui pour le CTC est d'inscrire ses nouvelles stratégies au cœur des enjeux globaux.

Le CTC bénéficie actuellement d'une crédibilité auprès de ses membres, des employeurs et du gouvernement canadien et il souhaite à présent que celle-ci lui serve à construire une solidarité internationale entre les travailleurs et les syndicats dans le monde, et plus spécifiquement dans les Amériques. En créant par exemple des fonds de justice sociale et humanitaire, plusieurs affiliés du CTC sont parvenus à acquérir les ressources financières nécessaires pour sensibiliser leurs membres aux enjeux sociaux globaux. L'autonomie financière de ces syndicats est sans conteste une avancée pour la construction d'une solidarité internationale entre les travailleurs.

Pourquoi l'action internationale était-elle devenue une priorité pour le CTC ? vous demanderez-vous. Sheila Katz explique que l'action internationale du CTC est nécessaire afin de contrer les politiques néolibérales qui sont vigoureusement appliquées par le Canada et d'autres pays des Amériques.

Depuis ces vingt dernières années, le gouvernement canadien a placé sa confiance dans le marché pour assurer son développement industriel et générer ses emplois nationaux. La politique du gouvernement canadien se traduit dans les faits par une réduction de taxes pour les entreprises, une compression des ressources dans les programmes sociaux, la réduction du secteur public et la création de zones de libre échange avec ses partenaires commerciaux. Plutôt que de promouvoir des traités et des accords qui servent les intérêts de ses citoyens, les politiques du Canada en matière d'investissement et de commerce visent à protéger les intérêts des entreprises canadiennes à l'étranger. En conséquence de ces politiques, l'insécurité économique des travailleurs et de leur famille s'est grandement accrue durant les années quatre-vingt : la croissance économique a été à son plus bas niveau tandis que le chômage atteignait des sommets jusqu'alors jamais égalés depuis la grande dépression des années trente.

Selon Sheila Katz, l'action internationale des syndicats doit permettre au Canada et autres pays de reprendre le contrôle de leur économie. Le Canada a besoin d'une stratégie industrielle pour protéger et créer des emplois permanents qui permettront d'augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs, si bénéfique à la santé économique du pays, ainsi que la qualité de vie de ces travailleurs. Ainsi, le CTC définit son action à l'échelle internationale afin que les divers pays, sabordés par les accords de libre-échange et les plans d'ajustement structurel, puissent enfin reconquérir leur souveraineté sur leur développement industriel et leur stratégie d'emploi.

Le Canada a été fortement atteint dans sa souveraineté par les différents accords commerciaux dont il est signataire, nous dit madame Katz. L'Accord de libre échange Canada-États-Unis signé en 1988, puis l'Accord de libre échange Nord-américain (ALÉNA) de 1994, ont significativement affaibli le gouvernement canadien dans sa capacité de prise en charge de son développement économique. D'autres pays des Amériques sont aux prises avec cette incapacité d'orienter leur stratégie de développement du fait de leur engagement dans des traités de libre échange (CAFTA, MERCOSUR etc.).

Pour le CTC, la solidarité internationale entre les travailleurs et les syndicats se construit à travers cette lutte commune contre les accords de libre

échange. En effet, l'intégration économique entraîne une infernale «course vers le bas» (*A Race to the bottom*) des conditions de travail : suite à la signature de l'accord de libre échange de 1988, les emplois syndiqués du secteur manufacturier ont été délocalisés du Canada vers le sud des États-Unis où les lois (par exemple, celles du «*Right to Work*») rendent impossibles la syndicalisation des travailleurs ; depuis 1994, ces emplois ont été localisés au Mexique dans les zones des *maquiladoras* ; celles-ci subissent aujourd'hui la concurrence de la Chine... et ainsi de suite.

De fait, la promotion d'accords de libre échange définis selon l'intérêt des travailleurs et de leur famille est le principal cheval de bataille du CTC. Pour relever ce défi, le CTC mène différentes actions :

- À travers le Labour international development program (LIPD), en collaboration avec différents affiliés et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le CTC apporte une assistance technique à des syndicats et des organisations des Amériques, d'Asie, d'Afrique et d'Europe de l'Est pour les aider à protéger et à promouvoir les droits humains fondamentaux des travailleurs, mais aussi pour renforcer l'équité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Le LIPD propose également des formations ayant pour thème la « Solidarité globale » qui visent à sensibiliser les travailleurs sur les effets de la mondialisation, les théories économiques et la construction d'alliances.
- Autre exemple, des affiliés du CTC organisent des campagnes de financement pour soutenir d'autres syndicats étasuniens. Certains ont notamment négocié que soit versé un certain montant de leur salaire horaire afin d'alimenter des fonds utilisés pour construire une solidarité internationale entre les travailleurs du continent.
- Différents affiliés du CTC participent aux Fédérations syndicales globales (GUFs), qui réunissent des syndicats oeuvrant dans le même secteur à travers les Amériques. Les GUFs ont négocié des accords-cadres avec des entreprises transnationales spécifiques; ces accords garantissent le respect des droits fondamentaux pour les employés des entreprises signataires. Ces structures permettent aux travailleurs des entreprises telles que Coca-Cola, Ford et General Motors de rencontrer leurs employeurs ré-

gulièrement, de développer conjointement des stratégies pour répondre à des problèmes précis, ou encore de négocier leurs conventions collectives.

- Le CTC est aussi membre affilié de l'Inter-american regional workers organization (ORIT)². Néanmoins, cette affiliation n'exclut pas le développement de relations directes par le CTC avec d'autres syndicats des Amériques pour contrer les politiques néolibérales mises en place par les différents gouvernements américains. Les syndicats du secteur public affiliés au CTC se mobilisent notamment contre la privatisation des services publics et des ressources gérées par le secteur public.
- Depuis le milieu des années quatre-vingt, la création d'alliances avec d'autres syndicats et des organisations de la société civile a été une avenue stratégique privilégiée par le CTC, notamment pour lutter contre l'accord de libre échange Canada-États-Unis. Ainsi, les syndicats canadiens ont été un des piliers du Action Canadian Network, une coalition multisectorielle, comprenant des organisations religieuses, des organisations de développement, des groupes de solidarité et de femmes, formée en réaction à la première Zone de Libre Échange des Amériques. Le CTC a aussi créé des coalitions avec des syndicats et des organisations des États-Unis, du Mexique et du Québec.
- Ces coalitions trinacionales ont servi de base à la constitution, en 1998, d'une Alliance sociale hémisphérique (*Hemispheric Social Alliance*) créée à l'initiative des syndicats brésiliens et de l'ORIT, à l'occasion du Labour and social forum au Brésil qui s'est tenu parallèlement aux négociations de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA) à Belo Horizonte. Grâce au soutien des syndicats et de la Centrale unique des travailleurs (CUT) brésilienne, l'Alliance sociale hémisphérique a été un acteur clé de la campagne continentale de 2001 contre la ZLÉA.

Selon Sheila Katz, la mise en œuvre de ces différentes stratégies illustre le fait que le mouvement des travailleurs est en train de devenir un mouvement populaire, progressiste et global capable de défier l'agenda néo-conservateur.

Jacques Létourneau, Confédération des syndicats nationaux (CSN)³

La CSN a toujours été engagée dans des projets

de coopérations internationales et d'appui au développement dans le Sud. Cette implication a pris diverses formes, tels que des projets d'éducation syndicale ou de coordination syndicale en Amérique latine, par exemple. Alors que dans les années soixante-dix et les années quatre-vingt, les travailleurs du Nord cherchaient à soutenir les groupes sociaux du Sud, depuis une quinzaine d'années, on note que leur modalité d'intervention s'est transformée. La mondialisation économique de type néolibéral remet en question leurs acquis sociaux et leurs conditions de travail si bien que les travailleurs du Nord sont aujourd'hui contraints de comprendre les dynamiques plus larges inhérentes au processus de mondialisation économique pour remodeler leurs interventions dans le Sud.

Selon Jacques Létourneau, l'ère de la mondialisation économique de type néolibéral exige que les syndicats dépassent l'approche de *coopération* pour se positionner sur un terrain qu'il qualifie de *politique*. L'action syndicale doit s'inscrire dans une réflexion plus vaste à propos des enjeux liés à la mondialisation économique, ce qui permettra aux syndicats d'établir de larges mouvements de coalition capables de proposer des alternatives. De plus, la mondialisation économique entraîne un nivellement généralisé vers le bas des conditions de travail tant au Nord qu'au Sud et l'action syndicale définie au niveau national doit dorénavant intégrer cette tendance globale.

Pour Jacques Létourneau, le Sommet des Peuples des Amériques de 2001 a été un événement important dans le renouvellement de l'action syndicale à l'international. Ce Sommet a été l'occasion pour la CSN de se rendre dans les différents syndicats nationaux afin de sensibiliser les travailleurs aux effets de la mondialisation économique. Ce Sommet a ainsi permis de mobiliser les travailleurs du Nord sur les nouveaux enjeux globaux et de rendre évidente la nécessité de créer des alliances stratégiques avec leurs homologues du Sud.

En somme, la mobilisation contre les accords de libre échange (notamment, *La Consulta*) a abouti à une prise de conscience collective des répercussions engendrées au niveau local par le processus de mondialisation économique, ce qui facilite à présent l'implantation de stratégies à visée internationale par les syndicats nationaux.

La CSN entretient des liens avec d'autres organisations syndicales au Sud, principalement en Amérique latine et en Afrique francophone. Grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la CSN contribue à la mise en œuvre de processus d'échange et de discussion, de projets de formation com-

muns qui permettent la circulation d'expertises et le renforcement du mouvement syndical à l'échelle internationale.

En ce qui concerne leur action internationale, Jacques Létourneau est d'avis que les syndicats nationaux font face à deux défis majeurs. Le premier est d'articuler les enjeux globaux à l'agenda national. Pour ce faire, les syndicats doivent assurer le relais auprès des travailleurs locaux en les informant des débats qui ont lieu au sein des forums internationaux, et en faisant continuellement le lien entre la réalité nationale et les transformations économiques qui s'opèrent au niveau international.

Le deuxième est de rapprocher les syndicats des autres mouvements sociaux. Cette stratégie est d'ailleurs au cœur de la nouvelle politique de la CISL à laquelle est affiliée la CSN. Le renouvellement des pratiques syndicales au niveau international est corollaire d'un rapprochement vers les mouvements sociaux (les mouvements des femmes, des jeunes, des écologistes, les mouvements populaires, etc.). La CSN participe d'ailleurs au Forum social mondial dans le but de renforcer ses liens avec les mouvements sociaux et de devenir un acteur social porteur d'alternatives au regard du modèle actuel. Ainsi, le FSM est l'occasion pour la CSN de dégager avec les autres groupes des perspectives communes.

Joseph Gargiso, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)⁴

Joseph Gargiso explique que le premier rôle du SCEP est de négocier et d'implanter des conventions collectives pour les travailleurs et les travailleuses des secteurs des communications, de l'énergie et du papier. Alors que l'activité internationale des syndicats tels que le SCEP ou la Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec (FTQ) à laquelle il est affilié, restait marginale il y a une quinzaine d'années, la dimension internationale de leur action est devenue aujourd'hui centrale. Signe de ce changement notoire, les actions internationales du SCEP et de la FTQ ont été au cœur du débat lors des derniers congrès annuels de ces deux syndicats tenus à l'automne 2004.

Dans le cadre de cet atelier, Joseph Gargiso a voulu nous donner des exemples concrets des activités menées par le SCEP sur le front international. Dans les Amériques, le SCEP est le premier représentant syndical des travailleurs oeuvrant dans la production des hydrocarbures. En 2001, le SCEP a réussi à syndiquer les travailleurs de la plate-forme pétrolière Hibernia située au large des côtes du Labrador (à 40 kilomètres à l'est), ce qui cons-

titue une première dans l'histoire de cette industrie au Canada. La syndicalisation des travailleurs de cette plate-forme a été rendue possible grâce à l'appui du syndicat étasunien PACE et de son réseau constitué d'organisations humanitaires. Le président d'ExxonMobil, principal propriétaire de cette plate-forme, a finalement cédé à la pression de cette coalition internationale.

Cette initiative a d'ailleurs abouti en novembre 2004 à la création de l'*International ExxonMobil workers union network*, qui réunit plus de 80 leaders syndicaux des cinq continents. Grâce à ce réseau, les travailleurs d'ExxonMobil ne seront plus isolés, car les syndicats ainsi liés vont pouvoir intervenir plus efficacement pour défendre leurs intérêts.

Le SCEP collabore aussi avec des ONG, notamment le Centre international de solidarité ouvrière (CISO), organisation québécoise oeuvrant dans le domaine de l'éducation des travailleurs. En 2002, des représentants du SCEP et du CISO se sont rendus à la ville frontalière mexicaine de Ciudad Juárez, pour rencontrer les travailleurs de trois usines de Johnson & Johnson qui y sont établies. Durant cette visite, le SCEP et le CISO ont mis en relation les travailleurs de ces trois usines afin qu'ils négocient ensemble leur convention collective. Cette mise en réseau a permis aux travailleurs de ces usines de négocier des conditions plus avantageuses. Depuis, les leaders syndicaux mexicains sont venus au Québec pour rencontrer des syndicats canadiens afin qu'ils les aident à mieux structurer leur mouvement.

Pour le financement de ses activités, le SCEP a mis sur pied un fonds humanitaire voué à la coopération internationale. Le fonds humanitaire du SCEP réussit à recueillir des dons grâce aux membres qui ont négocié une clause spécifique dans leur convention collective (un cent par heure de travail versé à ce fonds). Ce fonds permet notamment de financer des projets de solidarité internationale. Plusieurs syndicats canadiens (Les Métallos, le Syndicat canadien de la fonction publique, les syndicats des travailleurs canadiens de l'automobile, le Syndicat des travailleurs et des travailleuses des Postes etc.) ont créé des fonds similaires pour répondre au phénomène de mondialisation économique.

Pour Joseph Gargiso, le capital étant devenu international, les syndicats n'ont pas d'autres choix que de s'organiser à l'échelle globale. Joseph Gargiso mentionne à cet égard le conseil d'entreprise mondial (*worldwide enterprise union council*) créé par les syndicats de l'entreprise Goodyear. C'est par la multiplication de ce genre d'initiatives que l'action des syndicats nationaux trouvera une dimension internationale.

Pierre Séguin, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)⁵

Pierre Séguin précise d'entrée de jeu que la nécessité de créer des solidarités entre la classe ouvrière de tous les pays n'est pas une idée nouvelle. La surexploitation des enfants, des femmes et des hommes dans les manufactures au 19^{ème} siècle a été suffisante pour faire émerger un mouvement internationaliste qui s'est porté à la défense de la cause ouvrière. Des solidarités ont vu ainsi le jour et ont permis de structurer le mouvement syndical. Au cours de son histoire, l'action syndicale internationale a délaissé la sphère politique pour se concentrer sur la défense des intérêts de ses membres et la solidarité s'est davantage cristallisée sur cette nouvelle orientation contribuant à développer un soutien mutuel entre les organisations syndicales.

Toutefois, la montée du mouvement altermondialiste a eu pour effet de re-politiser l'action syndicale dans l'ensemble des pays du globe. Appelées à comprendre les conséquences du processus de mondialisation économique, plusieurs organisations syndicales ont eu besoin de définir leurs actions dans ce nouveau contexte d'une société-monde plutôt que dans le cadre de l'État-nation. Ces enjeux ont confronté la CSQ et ont été inscrits à l'ordre du jour de son congrès triennal de 2003.

En préparation de ce congrès qui avait pour thème *Tout un monde de solidarité*, la CSQ a entrepris un vaste projet de formation sur les enjeux de la mondialisation néolibérale; suite à l'adoption des résolutions de ce congrès, la lutte contre la mondialisation néolibérale détermine à présent les actions menées par la CSQ. En effet, ce syndicat a adopté un projet politique et social qui vise la construction d'un monde solidaire, démocratique, écologique et pacifique et en prenant appui sur ces valeurs, la CSQ a adopté des résolutions guidant son action syndicale tant aux niveaux local, national qu'international.

Sur la scène internationale, la CSQ entend poursuivre son travail au sein des organisations syndicales internationales auxquelles elle est affiliée, et ce, pour faire la promotion de son projet et contrer cette mondialisation qui fait fi des droits des travailleurs, des travailleuses et des peuples du monde entier. Voici en substance le programme que la CSQ s'est donné pour guider son action internationale :

- Alors que les grandes orientations politiques sont définies au niveau international tant dans le domaine de l'éducation que des services publics, la CSQ participe à des forums internationaux afin de faire va-

loir le point de vue de ses membres. Le Forum mondial de l'éducation est entre autres un lieu privilégié, mais non exclusif, pour son action internationale. Son adhésion à des organisations internationales dont l'Internationale des services publics et l'Internationale de l'éducation lui permet également de mieux faire entendre la voix des travailleurs et travailleuses sur la scène internationale. Depuis le dernier congrès de l'Internationale de l'éducation, un membre du conseil exécutif de la CSQ siège sur son conseil d'administration. Ceci s'inscrit dans la volonté de la CSQ de jouer un rôle actif sur la scène internationale.

- La présence de la CSQ à des forums internationaux, portant soit sur les droits des femmes, dont la Marche mondiale initiée au Québec ou Beijing+10, soit sur les questions environnementales, particulièrement dans le cadre de l'adoption du protocole de Kyoto et de sa mise en œuvre. Cette présence constitue un des moyens pour développer des actions de solidarité et de coopération avec des organisations qui partagent les mêmes orientations en vue de promouvoir un nouveau modèle social qui garantit la primauté des droits humains sur les droits économiques. Les traités commerciaux et ses promoteurs (OMC, AGSC, ZLÉA et ALÉNA etc.) feront d'ailleurs l'objet de pression de la part de la CSQ.
- La coopération internationale constitue depuis 1980 un volet important de l'action internationale de la CSQ. À l'initiative de la CSQ, s'est tenue en 1987 la première rencontre des organisations syndicales de l'éducation des pays francophones; cette dernière a donné lieu à la création du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) qui regroupe quelques 37 pays de la francophonie et au sein duquel la défense du droit à l'éducation pour tous et pour toutes est considérée comme une priorité.
- Au sortir du Sommet des Peuples tenu en 2001, à Québec, la CSQ a participé à la création d'un Secrétariat continental sur l'éducation. La Déclaration du Séminaire mondial sur l'éducation a été adoptée en 2002 dans le cadre du FSM ; celle-ci définit le savoir comme bien commun de l'humanité et reconnaît le partage et l'échange des savoirs comme des questions centrales pour le développement des nations et des personnes.

- La CSQ est impliquée au sein du Réseau Québécois sur l'Intégration Continentale (RQIC). C'est en tant que membre du RQIC que la CSQ a été particulièrement active sur les enjeux soulevés par l'Accord de libre échange Nord-américain (ALÉNA) et par la création d'une Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA).

Pour finir, Pierre Séguin indique que l'union organisationnelle entre les deux principales centrales syndicales internationales, à savoir la Centrale internationale des syndicats libres et la Confédération mondiale du travail (CMT) devrait favoriser la création d'une plus grande solidarité internationale entre les organisations syndicales et permettre une plus grande convergence dans l'action syndicale tant au niveau local, régional que national.

Les centrales et les fédérations internationales à l'heure des défis globaux

Cameron Duncan, Internationale des services publics (ISP)⁶

Cameron Duncan de l'Internationale des services publics détaille les actions menées par l'ISP afin de venir en aide aux syndicats nationaux. L'ISP est une fédération syndicale internationale destinée aux syndicats des services publics (eau, éducation, santé, services de distribution, services sociaux, etc.) ; malgré sa vocation envers les services publics, l'ISP intervient aussi dans des entreprises privées pour défendre les intérêts des travailleurs oeuvrant dans les secteurs de l'eau, de l'éducation etc.

Ainsi, lorsque l'entreprise française Suez Lyonnaise des eaux a racheté l'entreprise privée étasunienne United water resources inc., un des affiliés de l'ISP est intervenu pour que le syndicat d'United water resources inc. soit reconnu légalement par le nouveau propriétaire. Cette intervention s'est avérée fructueuse, car elle a abouti à un accord (*a card check agreement*) en faveur du syndicat étasunien.

L'ISP mène une campagne internationale pour dénoncer l'impunité qui persiste à l'égard des auteurs de crimes ciblant les travailleurs syndiqués en Amérique centrale. En Colombie, les membres de huit syndicats locaux sont régulièrement blessés; certains ont même été assassinés par l'armée. Pour venir en aide aux syndicats colombiens, l'ISP les a mis en relation avec ses affiliés du Nord qui disposent de ressources financières et de moyens de pression politique plus importants. D'autres violations à l'encontre de travailleurs syndiqués sont aussi perpétrées en Équateur, au Pé-

rou et en Bolivie.

L'ISP a institué un programme pour soutenir les travailleuses immigrantes du secteur de la santé. L'ISP met notamment en lien ses affiliés des pays du Sud d'où migrent ces travailleuses avec ses affiliés des pays du Nord où elles cherchent à s'implanter. Des connexions entre des syndicats des Îles des Caraïbes et des syndicats d'Angleterre et des États-Unis ont été ainsi établies. Cette mise en relation a pour effet de réduire la grande vulnérabilité à laquelle ces femmes migrantes sont généralement exposées.

L'ISP a lancé une réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour défendre la qualité des services publics : ce questionnement aborde des thèmes aussi variés que les négociations collectives, la reconnaissance des syndicats par les employeurs, les alliances stratégiques et les liens avec d'autres organisations de la société civile, la transformation du mouvement syndical etc. Cette réflexion vise notamment à rétablir l'image des syndicats du secteur public qui sont souvent la cible de critiques acerbes du fait de leur statut et de la nature de leurs activités.

Autre cheval de bataille important, l'ISP continue à mener une campagne, en collaboration avec l'ORIT et d'autres organisations syndicales, à l'encontre de la ZLÉA, en ciblant plus spécifiquement les chapitres et les provisions relatives aux services publics. Selon Cameron Duncan, la lutte contre la ZLÉA est un point de ralliement significatif entre les organisations syndicales des Amériques ; cet enjeu a permis de créer un réseau de solidarité internationale. De plus, la mobilisation autour de ce traité de libre échange a permis d'inscrire les défis globaux au contexte de chaque pays signataire, ce qui constitue une grande avancée dans la prise de conscience collective des impacts de la mondialisation économique sur la définition des politiques nationales.

Les ONG et leur appui au mouvement syndical

Terry Collingsworth, International labor rights fund (IRLF)⁷

En introduisant son intervention, Terry Collingsworth a d'abord présenté l'approche générale de l'International labor rights fund (ILRF), pour enchaîner avec les actions en justice que son organisation mène afin de défendre les syndicats et les travailleurs.

Pour Terry Collingsworth, la situation des syndicats et des travailleurs est aujourd'hui particulièrement critique. Selon lui, l'existence même des

syndicats serait remise en question du fait du processus de mondialisation économique : les fameuses zones de libre échange, instituées dans différentes parties du monde, font fi des droits les plus fondamentaux ; les entreprises transnationales, motivées par la recherche de profit, localisent leurs activités de production dans des pays où les normes de travail et les législations environnementales sont inexistantes ; sous la pression des institutions financières (Fonds monétaire international, Banque mondiale) et des entreprises transnationales, de grands pans des services publics sont privatisés ; le recours à la sous-traitance, notamment dans le secteur du textile (vêtements de sport) et de l'agroalimentaire (tabac, sucre etc.), pose la question de la responsabilité juridique des entreprises transnationales. Ainsi, pour contrer ces tendances globales, les ONG et les syndicats doivent être unis dans leurs actions : les entreprises transnationales, de leur côté, se tiennent main dans la main pour défendre leurs intérêts ; il faut donc que la société civile et les syndicats fassent de même pour créer un front commun.

Plusieurs actions en justice menées par l'IRLF ont connu un dénouement positif pour les travailleurs. Terry Collingsworth mentionne le procès intenté en faveur de travailleurs birmans à l'encontre d'Unocal corp. Cette entreprise californienne, en partenariat avec l'entreprise française TotalFinaElf, avait mandaté le gouvernement birman, connu pour être l'un des plus répressifs au monde, à dégrader le passage pour le futur oléoduc qu'elle devait construire. La junte militaire birmane s'est chargée de cette tâche en ayant recours à une main-d'œuvre forcée. Des travailleurs forcés qui sont parvenus à s'échapper, ont entrepris une action en justice aux États-Unis par l'entremise de l'IRLF à l'encontre d'Unocal corp. En décembre 2004, après neuf ans de procédures, ces travailleurs ont finalement obtenu gain de cause : un fond spécial va être créé pour indemniser les victimes.

Les syndicats et les travailleurs doivent chercher à tenter ce genre d'actions en justice, car selon Terry Collingsworth, il existe toujours des recours possibles permettant de poursuivre les entreprises transnationales, et ce, même pour des infractions commises à l'étranger. Ces recours en justice, une fois entrepris, permettent aux travailleurs de négocier localement d'autres problèmes.

Terry Collingsworth indique d'ailleurs que l'IRLF poursuit actuellement neuf entreprises transnationales pour des violations aux droits de la personne. L'IRLF représente notamment le syndicat colombien de l'usine Coca-Cola dont certains leaders syndicaux ont été torturés et tués par des paramilitaires colombiens. Les entreprises Dyncorp et Dummoncoal font l'objet de poursuites simi-

res pour les meurtres de leaders syndicaux colombiens commis par des paramilitaires. Del-Monte est aussi attaquée pour avoir intimidé et violenté des travailleurs au Guatemala afin qu'ils renoncent à se syndiquer. L'entreprise ExxonMobil est actuellement poursuivie pour avoir eu recours aux forces paramilitaires et militaires en Indonésie. Daimler Chrysler est mis en cause dans des disparitions de leaders syndicaux durant la guerre sale en Argentine etc.

Terry Collingsworth est persuadé que ces actions aboutiront à un succès, mais pour cela, il faut que les syndicats collaborent activement, notamment pour la constitution des preuves, et que les organisations de la société civile se mobilisent afin de faire pression sur les entreprises ciblées. C'est cette collaboration qui garantit la réussite de ces poursuites, selon Terry Collingsworth. Pour illustrer ce point, il revient en détail sur le cas de Coca-Cola en Colombie.

Après la diffusion dans les médias du succès d'Unocal corp, le syndicat (Sinaltrainal) de l'usine Coca-Cola a pris contact avec l'IRLF concernant les meurtres et les tortures des leaders syndicaux perpétrés par les paramilitaires. L'équipe de l'IRLF s'est rendue sur place pour rencontrer les victimes et leur famille ; suite à cette enquête et à la constitution du dossier de preuves, l'IRLF a déposé en 2001 une plainte devant le tribunal de Miami (Federal district court for the southern district of Florida, No. 01-03208-CIV). De retour aux États-Unis, l'IRLF a entamé une campagne de pression internationale à l'encontre de Coca-Cola en faisant appel à d'autres organisations de la société civile : Students against sweatshops, un réseau d'étudiants présent dans plus de 150 universités aux États-Unis, fait actuellement pression pour que soient retirées de la vente les boissons de cette firme sur les campus. Coca-Cola a depuis pris contact avec Terry Collingsworth pour lui demander combien il exigeait pour cesser ses poursuites. Suite à cette discussion avec l'IRFL, les dirigeants de Coca-Cola disent à présent considérer les demandes des travailleurs colombiens.

En suivant ce scénario, d'autres actions vont être intentées par l'IRLF : dans le secteur du tabac, par exemple, une poursuite devrait être entamée à l'encontre de Philip Morris pour la violation des droits humains et le travail des enfants au Brésil ; Wal-Mart sera prochainement attaquée par des travailleurs de Chine, du Mexique, du Nicaragua, d'Indonésie, du Bangladesh et du Guatemala, non seulement pour que leurs conditions de travail s'améliorent, mais aussi pour qu'ils puissent obtenir le droit à la syndicalisation.

Ainsi, la stratégie de l'IRLF comprend quatre éta-

pes : (1) la première consiste à tenter une action en justice à l'encontre de la maison mère en faveur de travailleurs et de syndicats possédant des ressources moindres ; (2) la deuxième vise à lancer une campagne internationale à l'encontre de l'entreprise, en collaborant avec d'autres acteurs de la société civile ; (3) la troisième implique de continuer à exposer publiquement l'entreprise pour faire pression sur elle ; (4) la quatrième engage l'entreprise dans une phase de négociation avec l'IRLF et les travailleurs qu'il représente.

Hector de la Cueva, Red mexicana de accionnes frente al libre comercio (RMALC)⁸

L'idée étant de créer des relations transversales avec tous les groupes de la société civile, le RMALC est une ONG qui travaille avec de multiples organisations et syndicats, indépendamment de leur secteur d'activités. Durant les années quatre-vingt-dix, le RMALC a été très impliqué dans la construction de relations avec les organisations étasuniennes, canadiennes et mexicaines lors des négociations de l'ALÉNA. Cette ONG a été un acteur important dans la création du *Mexican action network* et l'*Alliance sociale hémisphérique*. À l'échelle des Amériques, les syndicats et les organisations de la société civile bénéficient selon Hector de la Cueva de quinze ans d'une riche expérience de collaboration. Forte de ce passé, il faut à présent s'interroger sur les nouveaux défis à relever pour ainsi définir les prochaines actions à mener.

Dans un premier temps, Hector de la Cueva a tenté de dessiner le contexte des Amériques en ce début de siècle. Selon l'idée qu'il s'en fait, les entreprises transnationales bénéficient d'une mobilité jusqu'alors jamais égalée; la «flexibilisation» est par ailleurs devenue le mot d'ordre, car tout droit est aujourd'hui considéré comme un privilège et il s'exerce actuellement une pression constante pour que soient réduits les droits des travailleurs, les droits sociaux etc.

Cette réduction des droits est liée à la vague de privatisations qui déferle sur tous les pays des Amériques. Au Mexique, par exemple, plus de 90 % des entreprises publiques ont été privatisées au cours de la dernière décennie (soit plus de 1 200 entreprises publiques). Aussi, la privatisation s'applique à des secteurs jusque-là préservés : l'éducation, l'énergie, la sécurité sociale, la santé, la culture, l'eau etc. Selon M. de la Cueva, nous avons atteint une nouvelle étape dans cette ère de libéralisation des économies. Cette nouvelle vague de libéralisation va sans doute donner lieu à de nouveaux accords de libre échange : des ALÉNA + et des accords de libre échange bilatéraux.

Au niveau continental, on assiste à une polarisa-

tion politique entre les pays du Nord (Canada, États-Unis, Mexique) et les pays du Sud. Cette polarisation politique droite/gauche donne lieu à des divergences importantes entre ces pays. On assiste néanmoins à une montée des mouvements sociaux sur tout le continent des Amériques. Des alliances sont créées entre différents acteurs de la société civile (les syndicats, les mouvements paysans, les indigènes, les femmes etc.), ce qui est un phénomène nouveau sur ce continent.

Après cette mise en contexte, Hector de la Cueva a voulu identifier les problèmes majeurs autour desquels devaient se mobiliser les syndicats et les acteurs de la société civile. Le premier concerne les entreprises transnationales. Selon Hector de la Cueva, afin de faire cesser le chantage que ces entreprises exercent sur les droits sociaux, il faut parvenir à mettre en relation, non seulement les travailleurs du Nord et du Sud, mais aussi les travailleurs du Sud entre eux. Pour ce faire, il est nécessaire de se concentrer sur des entreprises précises afin de mettre les travailleurs en relation pour qu'ils puissent stopper la réduction de leurs droits dans le Nord et augmenter leurs conditions dans le Sud.

Pour Hector de la Cueva, le mouvement syndical a aussi besoin d'un nouveau concept sur lequel bâtir son action internationale. Il ne s'agit plus en effet de penser en termes de solidarité, mais plutôt de coopération. Cette coopération entre les travailleurs du Nord et du Sud doit cibler des objectifs très précis : les syndicats pourraient notamment mener des campagnes communes sur des entreprises spécifiques. Ainsi, les stratégies des syndicats pourraient converger et être de ce fait plus efficaces.

Hector de la Cueva indique que ce genre de coopération est déjà à l'œuvre entre les syndicats mexicains et les organisations européennes. Les entreprises européennes sont d'ailleurs beaucoup plus scrutées et elles font par conséquent l'objet de pression sociale plus importante. Hector de la Cueva s'interroge à savoir pourquoi ce type de coopération n'existe pas dans les Amériques alors que les organisations syndicales bénéficient d'une expérience riche de mise en réseau.

Pour finir, Hector de la Cueva indique qu'une campagne contre la privatisation des services publics devrait devenir une ligne de bataille commune pour les syndicats des Amériques. Il estime qu'une campagne d'éducation devrait être mise en oeuvre par les syndicats pour sensibiliser les citoyens américains sur cette question.

Conclusion

Une des conclusions de cet atelier a été que le mouvement syndical américain doit parvenir à se définir un programme commun d'actions. Il est apparu au cours des discussions de clôture qu'il y avait un manque apparent de coordination de leurs actions. Afin d'aboutir à une relation de coopération, comme le mentionnait Hector de la Cueva, les syndicats américains devraient se fixer des entreprises cibles pour des campagnes et des actions communes (Wal-Mart ou ExxonMobil, par exemple).

Les intervenants se sont interrogés sur les raisons sous-jacentes à ce manque de coordination ; les syndicats européens apparaissent déjà être en mesure de mener des actions concertées. Il semble que le manque de soutien de la part des syndicats étasuniens soit un élément de réponse bien que Cameron Duncan perçoive un changement d'attitude de leur part depuis les négociations de l'ALÉNA. Le manque de soutien des syndicats étasuniens constitue un problème majeur lors de négociations d'accords-cadres avec les maisons mères des entreprises transnationales étasuniennes. En effet, les négociations de ces accords doivent être menées par un syndicat basé sur le même territoire que l'entreprise négociatrice. Compte tenu du nombre important d'entreprises transnationales étasuniennes, cette condition a pour effet de limiter la multiplication de ces accords.

Les représentants syndicaux canadiens ont mentionné que pour mener des actions communes sur le front international, il fallait que les organisations syndicales soient unies au sein même de leur territoire. Les politiques des gouvernements libéraux ont eu pour effet de diviser les syndicats nationaux, ce qui porte entrave au déploiement d'actions concertées à l'international.

Pour finir, nous tenons à remercier chaleureusement les conférenciers qui ont participé à cet atelier. Nous avons apprécié la qualité de leur présentation et la richesse de leur analyse critique sur l'internationalisation de l'action syndicale dans le contexte des Amériques. La Chaire de responsabilité sociale et de développement durable souhaite continuer cette réflexion en conduisant des recherches plus approfondies sur cette question.

¹ Le Congrès Canadien du Travail (CTC) compte 60 affiliés et représente plus de 3 millions de travailleuses et travailleurs au Canada (CTC, 2005).

² La Organización regional interamericana de trabajadores (ORIT) qui représente plus de 45 millions de travailleurs sur le continent américain, est la branche hémisphérique de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) (ORIT, 2005).

³ La Confédération des syndicats nationaux (CSN)

compte plus de 2 600 syndicats locaux répartis sur l'ensemble du territoire québécois représentant environ 275 000 travailleuses et travailleurs de différents secteurs d'activité (CSN, 2002).

⁴ Le Syndicat Canadien des Communications, de l'Énergie et du Papier (SCEP) compte 150 000 membres à travers le Canada issus de secteurs aussi divers que les usines de pâtes et papier, les compagnies de téléphone, des communications (journalisme, radio, télévision, graphiste), de l'industrie hôtelière, la santé etc.

⁵ La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) regroupe 170 000 travailleuses et travailleurs oeuvrant dans les services publics au Québec.

⁶ L'Internationale des services publics est composée de plus de 600 syndicats du secteur public répartis dans plus de 140 pays, ce qui représente réunis ensemble plus de 20 millions de travailleuses et travailleurs. L'ISP est une fédération syndicale internationale destinée aux syndicats des services publics. En sa qualité d'organisation non gouvernementale (ONG), pour le secteur public, l'ISP est reconnue officiellement au sein de l'Organisation internationale du Travail et est accréditée auprès de l'UNESCO, de la Confédération européenne des syndicats et de la CNUCED. L'ISP travaille aussi en collaboration avec la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) (ISP, 2005).

⁷ L'International labor rights fund (IRLF) est une ONG étasunienne composée d'avocats qui intentent des recours juridiques pour le compte de travailleurs de pays pauvres pour que soient respectés les droits humains dans le monde entier.

⁸ Le Red mexicana de acciones frente al libre comercio (RMALC) est un réseau de personnes et d'organisations de la société civile issues de différents secteurs (agricole, syndical, regroupement de femmes, de la société civile etc.). Ce réseau a pour objectif de construire un espace de réflexions et d'actions du mouvement social en relation avec des agences nationales et internationales. Le RMALC discute, analyse et propose des alternatives aux problèmes économiques et financiers pensés à l'échelle nationale et internationale.

Sites Internet des organisations invitées à l'occasion de cet atelier :

Congrès canadien du travail : <http://www.clc-ctc.ca>
 Confédération des syndicats nationaux : <http://www.csn.qc.ca>
 Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier : <http://www.scep.ca>
 Centrale des syndicats du Québec : <http://www.csq.qc.net>
 Internationale des services publiques : <http://www.world-psi.org>
 International labor rights fund: <http://www.laborrights.org>
 Red mexicana de acciones frente al libre comercio : <http://www.rmalc.org.mx>

Le mouvement syndical au FSM 2005 : une double modernisation à l'ère de la mondialisation

Compte rendu de l'atelier *Internationalisation de l'action syndicale dans le contexte des Amériques* organisé par la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Corinne Gendron, titulaire, CRSDD

Bousculées par l'effritement du fordisme, les stratégies syndicales ont conquis une nouvelle dimension à l'ère de la mondialisation. La crise économique des années 1980 avait suscité une réorientation tactique du mouvement, et dans l'intérêt de leurs membres, certains syndicats n'ont pas hésité à délaissier la confrontation pour une attitude de coopération en vue de consolider une base économique fragilisée. C'est ainsi que le Québec a vu naître le premier fonds de travailleurs qui allait devenir un acteur majeur de l'économie québécoise quelques années plus tard : le Fonds de solidarité FTQ. Mais avec la consolidation d'un système de production multinational et l'émergence d'un marché mondialisé, l'action syndicale a aussi dû s'ouvrir à de nouvelles perspectives alors même qu'une précarisation du salariat l'incitait à se rapprocher des autres mouvements sociaux.

Marginale pendant les trente glorieuses, la dimension internationale est aujourd'hui centrale à la compréhension des enjeux de la mondialisation et à la formulation des stratégies du mouvement syndical. Plusieurs organisations ont mené des campagnes auprès de leurs membres en vue de leur expliquer le processus de la mondialisation et de les sensibiliser à ses répercussions sur les travailleurs. Dans la même foulée, elles ont formé des coalitions et des campagnes telles que la *Consulta* pour lutter contre les accords de libre échange et promouvoir des politiques commerciales internationales allant dans l'intérêt des travailleurs. Pour certains, le mouvement altermondialiste a favorisé une repolitisation du mouvement syndical; l'action syndicale ne peut plus être pensée uniquement en termes de négociations de conventions collectives et doit questionner le cadre commercial international que cherchent à imposer les acteurs économiques dominants.

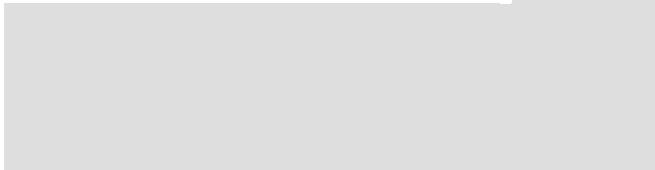
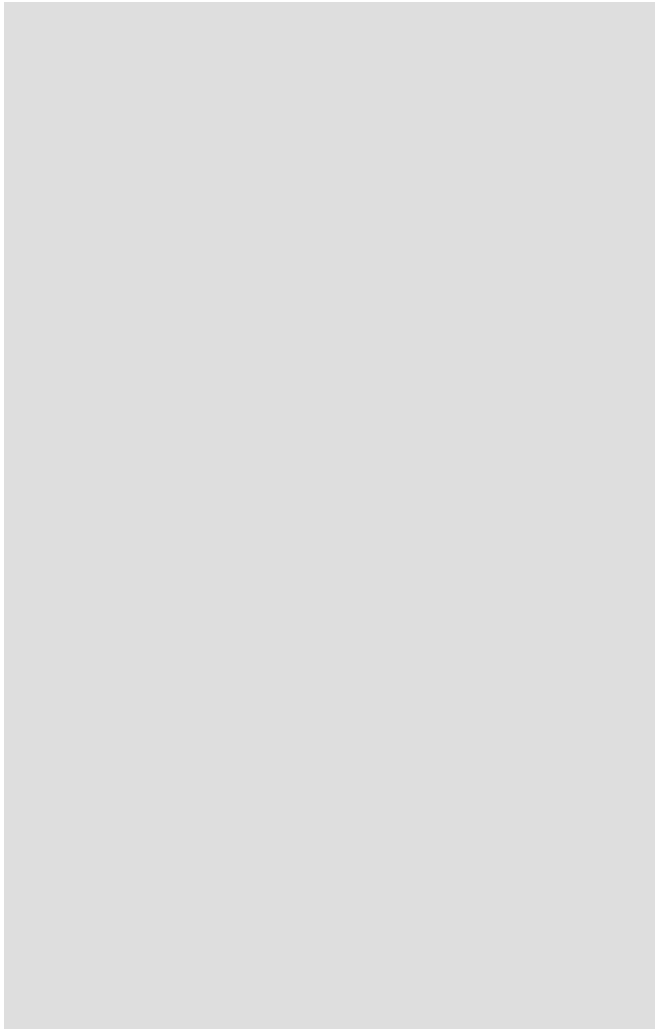
L'internationalisation des luttes syndicales ouvre par ailleurs la voie à de nouvelles collaborations; les travailleurs de différents pays sont aux prises avec la même vague de politiques néolibérales - pour lesquelles « tout droit est un privilège » - exacerbées par une mise en concurrence des travailleurs du Nord avec ceux du Sud, et même par une compétition Sud-Sud avec l'entrée en scène

de la Chine. Au delà de la nécessité d'une action commune vis-à-vis le cadre de gouvernance proposé à l'échelle internationale que l'on souhaite faciliter par le regroupement des grandes fédérations syndicales, c'est donc une coopération intersyndicale qu'il faut promouvoir, une collaboration « d'usine à usine » grâce à laquelle les travailleurs d'une même multinationale peuvent entrer en dialogue. Dans cette perspective, si le mouvement syndical au Sud a besoin de renforts, il peut en retour conforter la mobilisation syndicale au Nord. À la solidarité Nord-Sud des décennies fordistes inspirée par l'unité idéologique d'une lutte ouvrière mondiale se substitue une coopération intersyndicale stimulée par des campagnes communes, dirigées contre des adversaires et des projets précis. Cette coopération pose toutefois des défis : alors que les syndicats mexicains se surprennent à tisser plus facilement des liens avec leurs homologues européens qu'avec les organisations nord-américaines, certaines campagnes comme celle contre Coca-Cola créent de véritables fractures au sein du mouvement syndical.

Simultanément à cette appropriation des enjeux internationaux, le mouvement syndical s'est progressivement rapproché d'autres mouvements sociaux, une manière pour lui, expliquent certains, d'élargir sa base sociale à l'heure d'une précarisation du salariat et d'une désaffection correspondante de ses membres. Au delà de la défense des intérêts des travailleurs qu'il représente, le mouvement formule aujourd'hui un véritable projet de société pacifiste, égalitaire et écologique. Il intervient dans les forums de niveaux régional, national et international, et se positionne sur plusieurs enjeux mondiaux. À titre d'exemple, alors que les géants du pétrole contestent encore presque tous l'existence des changements climatiques, les travailleurs du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) se sont prononcés en faveur de Kyoto. Plus notoires encore sont les questions sociales qui rallient les syndicats aux côtés des organisations de défense des droits humains dans le cadre de vastes campagnes internationales. Ces opérations donnent lieu à des alliances inédites, comme celle de la Confédération des syndi-

cats Nationaux (CSN) avec Équiterre et Oxfam pour la promotion du commerce équitable, ou même à des organisations syndicales hybrides aux allures d'ONG. Une organisation telle que l'ILRF (International labor rights fund) finance notamment des poursuites contre de grandes entreprises aux côtés d'autres organisations de défense des droits : Unocal Corp., Coca-Cola, etc.

Bref, la mondialisation a donné lieu à une double modernisation du mouvement syndical déjà en mutation avec la chute du fordisme, prenant la forme d'un investissement de la scène internationale pour contester les structures de gouvernance en voie de consolidation d'une part, et d'un élargissement des préoccupations des organisations syndicales aux droits humains et à la problématique environnementale d'autre part. Cette modernisation provoque de nouvelles alliances moins nourries par une idéologie commune que portées par des actions concertées autour d'enjeux ciblés, et contre des acteurs précis. La solidarité formelle semble donc laisser la place à une coopération fonctionnelle concrétisée par des campagnes multipartites ouvertes non seulement à diverses organisations syndicales mais aussi à des ONG, campagnes qui dépassent une perspective restrictive de représentation des intérêts des travailleurs pour proposer un projet politique citoyen dans lequel se reconnaissent aussi les écologistes, les autochtones, les femmes, les altermondialistes et les « exclus » du système.



Les enjeux de la certification « éthique »

Compte-rendu de l'atelier sur la certification éthique au FSM 2005

Corinne Gendron, titulaire, CRSDD

Au cours des dernières années sont apparus des mécanismes inédits à travers lesquels la société civile transforme les règles de production; certains avancent même que la pression d'une nouvelle vague de consommateurs « éthiques » a permis de créer, sinon de renforcer, les droits de petits producteurs. Ces nouvelles pressions ne se traduisent pas seulement par la dénonciation de pratiques répréhensibles. Elles se traduisent aussi par la proposition de nouvelles manières de faire, plus respectueuses des équilibres écologiques ou des populations de travailleurs. Aux côtés des traditionnelles campagnes de honte assorties de menaces de boycott, les ONG offrent désormais l'option de la certification, censée garantir une gestion socialement et écologiquement responsable. La combinaison *campagne* et *certification* est prometteuse, mais son succès nécessite néanmoins la mise en place d'un troisième élément : des institutions en mesure d'offrir la certification et d'en assurer le suivi. Ce système offre une garantie au consommateur et à l'investisseur quant au respect des droits humains, des droits des travailleurs, et de l'intégrité écologique. Mais il s'avère aussi utile à l'industriel éclairé soucieux de protéger une marque dans laquelle il a investi d'importantes ressources financières. Les certifications permettent ainsi aux grandes entreprises de faire face aux risques réputationnels et de se préserver des campagnes de dénigrement en vue de protéger les investissements consentis à des marques de notoriété mondiale.

Il existe aujourd'hui une multitude de certifications touchant autant le secteur alimentaire que l'industrie de la foresterie ou les entreprises du textile. Devant la profusion de certifications prétendant régir la pratique d'un même secteur, nombreuses sont les études comparatives qui ont cherché à évaluer le succès sur le marché. Elles font notamment état de la progression inégalée du commerce équitable, qui pourtant demeure marginal en termes de parts de marché. Mais ces études s'intéressent encore trop peu à la crédibilité de chaque certification, le succès commercial n'étant nullement garant de la qualité sociale et environnementale de chaque système. C'est pourtant cette qualité qui constitue une variable incontournable du succès à long terme des certifications présentées comme des outils de dialogue ou même de régulation sociale par leurs promoteurs. Or, dans la mesure où les entreprises peuvent tirer profit d'une certification, dont la source est bien souvent privée, il n'est pas rare qu'elles proposent leurs

propres cahiers des charges, accréditant des pratiques moins innovantes et surtout moins coûteuses que les exigences des groupes environnementaux ou de défense des droits humains. On assiste alors à une concurrence de systèmes de certification issus de différents acteurs, bien visible notamment dans le domaine de la foresterie où se côtoient le SFI, FSC, ISO 14001, CSA etc, et où le mauvais label risque de chasser le bon. Les moyens dont disposent les acteurs économiques dominants pour imposer leur système sont en effet sans commune mesure avec ceux des ONG. Pourtant, même si leur « succès commercial » est plus tardif, les systèmes plus exigeants tendent à s'imposer avec le temps, comme on peut le voir avec la certification FSC dans le domaine de la foresterie. C'est que la crédibilité et la légitimité des systèmes de certification sont des composantes essentielles de leur pérennité, si bien qu'une entreprise ne pourra tirer profit d'une certification qu'en autant que celle-ci soit perçue comme étant exigeante et véritablement garante de pratiques socialement et écologiquement responsables.

Même si on peut interroger les prétentions des systèmes de certification à se poser en régulation alternative, il n'en demeure pas moins qu'ils ont accompagné, sinon présidé à une modernisation des pratiques de gestion sur les plans écologique et social. Et cette transformation ne peut s'expliquer uniquement par la pression « du marché », les parts de marché des produits et des entreprises certifiées demeurant souvent marginales. D'ailleurs, ce sont davantage les exigences contractuelles entre entreprises, notamment celles dictées par les grands distributeurs à l'égard de leurs fournisseurs, qui se substituent à la pression d'un hypothétique consommateur final « éthique ». C'est plutôt en instaurant une nouvelle dynamique sociale mais aussi économique, faisant intervenir les acteurs commerciaux, les ONG et les consommateurs passifs que les certifications favorisent une modernisation des systèmes productifs. Ce processus de modernisation fait que les systèmes productifs tendent à répondre davantage aux exigences des citoyens, qui sont parfois mal relayées par les institutions politiques, compte tenu notamment des déséquilibres exacerbés par la mondialisation économique.

Université et société civile : une nouvelle alliance est possible

Compte-rendu des discussions sur le rôle de l'université au Forum social mondial 2005

René Audet, étudiant-chercheur, CRSDD, et membre, AlterUQAM

Les problématiques de l'éducation étaient au cœur des débats qui ont animé le FSM2005. C'est dans l'axe thématique *Pensée autonome, réappropriation et socialisation des savoirs et des technologies* qu'étaient rassemblés les ateliers, séminaires et conférences traitant de ces questions, notamment du rôle de l'université et des chercheurs au sein de la société civile mondiale.

Mais ces mêmes enjeux étaient aussi à l'ordre du jour du Forum social de l'éducation où étaient réunis, quelques jours avant le lancement du cinquième forum social mondial, les tenants d'un autre modèle d'éducation alliant gratuité, flexibilité et accessibilité universelle. À cette occasion, le sociologue portugais et figure de proue du mouvement altermondialiste, Boaventura Santos, a proposé la création d'une « contre-université mondiale, capable de répandre un savoir de haute qualité sans reposer sur le système élitiste de l'université traditionnelle. S'insérant dans la structure actuelle du Forum social mondial, cette institution fonctionnerait sur la base de séminaires et d'ateliers de hauts niveaux en faisant appel à un réseau mondial utilisant l'Internet »¹.

La simple proposition d'une contre-université traduit une critique du modèle de l'université tel qu'on le connaît. Cette critique se décline selon des thèmes comme la non gratuité des études supérieures, la marchandisation de la recherche ou le manque d'implication des intellectuels dans le débat public. Elle représente donc un point de départ pour formuler des propositions d'alternative concernant le fonctionnement de l'université, tout comme son rôle dans la société.

C'est précisément pour explorer ces critiques, ces alternatives et plus particulièrement afin approfondir le thème de la place de l'université dans la société civile mondiale que le collectif AlterUQAM (voir encadré) avait organisé la conférence intitulée *Université et société civile : une nouvelle alliance est possible*.³ Inscrit dans un projet plus large réunissant huit groupes et réseaux de recherche, cette conférence constituait la séance d'ouverture du programme *Démolir la tour d'ivoire : l'université dans la création d'un autre monde*. L'objectif du projet était de déboucher sur des propositions d'actions concrètes, notamment sur la création d'un réseau mondial de chercheurs et d'activistes préoccupés par cette question.⁴



Le collectif AlterUQAM est un regroupement interdisciplinaire d'étudiantes et étudiants de l'Université du Québec à Montréal, impliqués dans divers groupes de recherche. Nous constatons l'invasion des intérêts mercantiles dans nos milieux d'étude et de travail et nous pensons qu'un rapprochement avec la société civile pourrait jeter les bases d'une autre université.

L'université est un lieu de savoir particulier qui est reconnu par l'ensemble de la société et qui s'autoproclame comme lieu du savoir officiel, supérieur. Mais il s'agit là de conventions sociales qu'il importe de relativiser. Premièrement, il n'y a pas un, mais de multiples savoirs: des savoir-faire aux méthodologies, en passant par les savoirs traditionnels et locaux aux diverses théories. L'université ne peut donc avoir le monopole du savoir. Deuxièmement, au sein de la multiplicité des savoirs existants, il ne saurait y avoir de hiérarchisation, car le respect et la reconnaissance de la diversité impliquent de les envisager sur un pied d'égalité. Troisièmement, ces différents savoirs ne sont pas isolés les uns des autres. Nous devons plutôt les concevoir sur le mode de la complémentarité et de l'interpénétration.

L'instrumentalisation du savoir académique, que ce soit par l'État ou le marché, a rendu non pertinente l'image de la tour d'ivoire pour décrire l'université. Plutôt que de pleurer ce paradis perdu, nous pensons qu'il est nécessaire de prendre acte de cet état de fait et d'y rechercher les possibilités pour construire un autre monde. En effet, au-delà des ruines de la tour d'ivoire, se trouve le projet d'un partage des savoirs où peuvent se rejoindre université et société civile, chercheurs et activistes. C'est par la pratique de ce partage que l'universitaire peut s'engager dans l'altermondialisation et que l'activiste peut contribuer au devenir de l'université.

La finalité première de cet acte de partage des savoirs doit être la poursuite du bien commun, le bien de toutes et tous, c'est-à-dire tout le contraire de la marchandisation et de la privatisation. Une réelle démocratisation des savoirs est donc de mise, aussi bien au niveau de sa production que de sa diffusion et de son accessibilité.

<http://alteruqam.chaire-mcd.ca/>

Lors de cette conférence, Jenina Joy Chavez (Philippines) du centre de recherche thaïlandais Focus on the Global South, Michael Hardt (Université Duke) co-auteur de *Empire* et *Multi-tude* et Marlies Glasuis (London School of Economics), co-auteure du collectif annuel *Global Civil Society*, ont donné leur opinion sur ce qu'est et ce que devrait être le lien entre l'université et la société civile.

Ce qui est : quelle distinction entre recherche à l'université et recherche de la société civile?

Tous les panélistes ont d'abord affirmé, sous une forme ou une autre, que la distinction entre la recherche à l'université et la recherche de la société civile devait être relativisée.

Selon Joy Chavez, cette division est artificielle et la différence entre les recherches produites des deux côtés est en réalité très mince. Cette distinction est produite artificiellement parce que ce sont les tenants de la recherche officielle qui ont le pouvoir de légitimer telle ou telle méthode ou approche. Par exemple, du côté universitaire, on défend un modèle de recherche objective et neutre, mais, selon cette chercheuse philippine, on peut facilement remettre cela en question en scrutant les liens qui existent entre les chercheurs et les bailleurs de fonds. Parfois, les consultants, c'est-à-dire des individus qui mènent leurs activités de recherche à la solde de plusieurs contractants, sont aussi considérés comme des chercheurs sans que l'on émette de doutes à propos de leur objectivité. De leur côté, les ONG adoptent sans doute une position de subjectivité en orientant leurs recherches selon des valeurs considérées comme d'intérêt public, et elles développent aussi des approches plus flexibles. Ces deux dernières particularités que l'on prête aux approches non universitaires – subjectivité et flexibilité – discréditent les efforts des ONG aux yeux de la recherche officielle et universitaire. Il est donc important, selon Joy Chavez, de questionner le pouvoir de légitimation que possèdent certains acteurs du milieu universitaire et de se demander d'où ce pouvoir provient et comment il s'exerce.

Pour Michael Hardt, il faut reconnaître qu'il n'existe pas de hiérarchie entre les deux termes d'université et de société civile: ils fonctionnent comme un relais, l'un faisant avancer l'autre. Il existe ainsi une autonomie relative et une division du travail entre les deux. Ceci dit, il ne faut pas non plus penser les rôles de l'université et de la société civile comme une dualité théorie (université)-pratique (société civile), mais plutôt comme une dualité théorie-théorie. Le fait est que la société civile produit aussi beaucoup de théorie et qu'elle est souvent en avance sur les chercheurs à ce niveau. Le plus intéressant est donc

d'observer la théorie qui évolue dans la société civile et de constater les différentes approches aux mêmes problèmes, et ainsi de reconnaître un rôle important à la société civile au sein même de la recherche universitaire.

D'entrée de jeu, Marlies Glasuis a qualifié l'image de la tour d'ivoire d'illusion. Si jamais cette tour d'ivoire protectrice de la liberté de penser des universitaires a déjà existé, il est clair qu'elle a été détruite par sa mise au service du capital. De plus, ce que Glasuis a découvert dans l'étude des mouvements sociaux, c'est que les académiciens sont non seulement très souvent des acteurs de la société civile, mais qu'ils sont les acteurs les plus sous-estimés de cette société civile. Les chercheurs observent les mouvements sociaux et élaborent des théories sur leurs actions et ces nouveaux paradigmes peuvent inspirer les luttes subséquentes. Toutefois, comme l'a affirmé Michael Hardt, les mouvements ont aussi la capacité de conceptualiser. Une des différences majeures entre les deux est que les universitaires ont des responsabilités liées à leur métier de chercheur : administration, enseignement, publication, etc. Tout dépend bien sûr des disciplines (naturelle vs sociale), mais ce dernier point agit sans doute à la manière d'un frein dans l'identification des universitaires à la société civile. Quoi qu'il en soit, les universitaires restent des humains et des citoyens et ils peuvent sortir de leur rôle formel d'académicien.

Ce qui devrait être : pour une meilleure collaboration entre universitaires et groupes de la société civile

Suite à ces constats où les chercheurs apparaissent comme des acteurs de la société civile et certains groupes de cette société civile comme des chercheurs simplement non reconnus comme tels, les panélistes ont proposé et exposé des exemples et des pistes grâce auxquels ces derniers pourraient mieux travailler ensemble.

Joy Chavez affirmait que les chercheurs universitaires peuvent bénéficier des recherches de la société civile s'ils sortent de leur modèle figé qui n'accorde une valeur qu'aux conventions. Entre autres, les recherches de la société civile constituent des expériences à la lumière desquelles peuvent être testées les autres recherches. Quand les chercheurs regardent les taux d'inflation, par exemple, ils ne voient que les chiffres, alors que les chercheurs des ONG y voient aussi des personnes, des visages et de la souffrance concrète. Avec la *Solidarity research*, les ONG s'exposent aux risques concrets afin d'aider les populations. Cette situation représente une sorte de journalisme qui est puissant à long terme et cela peut certainement aider à développer de nouvelles méthodologies et de nouveaux cadres

théoriques. Il faudra pourtant que l'université accepte de collaborer et de considérer ce type de recherche comme digne d'intérêt.

L'opinion de Michel Hardt abonde dans le même sens : selon lui les théories élaborées par les mouvements sociaux peuvent devancer la recherche. C'est ce constat qui l'a d'ailleurs incité à élaborer les concepts d'empire et de multitude. Dans le cas du concept d'empire, les mouvements sociaux avaient déjà reconnu sa forme et, au delà du symbole de la Maison blanche, les multiples voies de domination qu'apporte la mondialisation. Ainsi, les mouvements théorisaient déjà l'empire, notamment avec la notion du pouvoir en réseau, avant que lui-même (avec Antonio Negri) ne s'inspire de ces théories pour écrire sur la nouvelle forme de domination mondiale. Le défi des universitaires est donc de reconnaître les multiples inventions théoriques de la société civile à leur juste valeur et la dualité théorie-théorie pourrait alors s'avérer fort pertinente pour comprendre l'interdépendance entre université et société civile.

Malgré sa découverte à propos de la place mal connue des universitaires dans la société civile, Marlies Glasuis admet que les chercheurs qui travaillent sur les questions sociales ne se voient pas souvent comme parties prenantes d'un mouvement. Ils adoptent plus souvent une position distante qui ne relève pas du mépris, mais plus souvent de la passion que leur inspire leur objet de recherche. Ainsi, aussi passionnants leurs objets peuvent-ils être, la minorité qui fait de la recherche sur la société civile a un défi : face à toute cette créativité provenant de la société civile, la tentation d'opposer les tendances université-société civile est forte, mais il faut plutôt établir un dialogue avec le mouvement. Pour ce faire, Marlies Glasuis met de l'avant deux propositions pratiques : il faut accroître les liens et recueillir plus d'information de la part de la société civile, y compris de sa partie informelle, et il faut combattre le coût croissant de l'accès à l'université – un réseau devrait se battre contre les frais de scolarité, et les chercheurs devraient être au premier plan de cette lutte.

Conclusion : vers un réseau mondial de chercheurs-activistes

Les problématiques que ces universitaires ont dévoilées lors de la conférence permettent de mieux comprendre l'évolution de la recherche depuis un certain nombre d'année : la société civile s'est effectivement emparée de cet outil pour mieux articuler ses critiques et élaborer ses programmes. En conséquence, l'apparence de monopole du savoir légitime et l'autorité que détenait l'université en la matière semble subir un effritement notable. Le rapprochement qu'ont proposé les universitaires ne vise pas vraiment à rasseoir ce monopole, mais

plutôt à tirer les avantages de la flexibilité et de la créativité de la recherche engagée ou de la *solidarity research*. Quels sont les avantages de la société civile dans ce rapprochement? Principalement, son expertise et ses compétences sont reconnues par les universitaires. Toutefois, il ressort clairement de cette conférence que c'est surtout l'université, notamment la branche des sciences sociales, qui a tout à gagner avec ce rapprochement.

Suite aux fréquents reproches adressés au Forum social mondial à propos de l'absence de réalisation concrète qui en ressort, l'approche des groupes et individus participants à l'édition 2005 étaient particulièrement orientée vers la proposition d'alternatives ou d'actions à prendre. Évidemment, ces propositions relatives à l'université devaient prendre en compte non seulement les enjeux somme toute assez théoriques entourant le rôle de l'université dans la société et la place de la recherche engagée à l'université, mais aussi les objectifs de lutte contre la marchandisation de la recherche, contre l'invasion des intérêts privés sur les campus, pour l'accessibilité universelle et gratuite aux études supérieures et pour le partage des savoirs.

Parmi les organisateurs et les participants au programme *Démolir la tour d'ivoire*, l'idée de créer un réseau mondial de chercheurs-activistes qui réunirait des gens désireux de s'impliquer dans un tel projet fut la principale proposition à être réalisée. Bien entendu, cette initiative semble beaucoup moins ambitieuse que le projet de Boaventura Santos de créer une contre-université. Pourtant, elle en partage certaines caractéristiques, dont l'utilisation du réseau Internet que l'on peut assurément considérer comme l'un des leviers principal d'émancipation de la société civile mondiale. On remarquera encore que la flexibilité, attribut reconnu de la formule réseau, semble être à la base des projets de réforme de l'université – mais un tel attribut peut-il constituer le socle de l'université alternative de demain?

¹ TerraViva. 2005. *Couteruniversity – Boaventuras Santos*. En ligne :

<http://www.ipsterraviva.net/tv/wsf2005/default.asp>

² Cet atelier avait été organisé par AlterUQAM et l'Observatoire des altermondialisations (Université de Genève) et était conçu comme la suite d'un atelier semblable qui s'était tenu au FSM 2004 à Mumbai, en Inde.

³ Les groupes organisateurs de ce programme de trois séances étaient les suivants : AlterUQAM, Observatoire des Altermondialisations, Institute on Globalization and the Human Condition (Université MacMaster), Indiana University Progressive Faculty Coalition, Sociologists Without Borders, Yale Working Group on Globalization and Culture, Centro Latinoamericano de Investigación (Uruguay), Global Studies Association.

⁴ Visiter le site de ce nouveau réseau *International Network of Scholars-Activists* (INOSA) et inscrivez-vous sur la liste d'envoi : www.inosa.org

L'eau au cœur des débats

Julie Maurais, étudiante-chercheure, CRSDD

Des changements climatiques à la déforestation en passant par les réformes agraires, les problématiques environnementales ont occupé un espace important à l'intérieur des nombreux enjeux présentés au Forum social mondial (FSM). La détérioration de l'environnement préoccupe, inquiète. Est-ce que notre planète pourra supporter la pression grandissante des sociétés humaines, menées par une logique marchande qui s'érige en principe absolu? Parmi les thèmes environnementaux abordés, ce sont surtout les enjeux liés à l'eau qui ont marqué l'événement. Pourquoi l'eau s'est-elle retrouvée au cœur des débats même si d'autres problèmes environnementaux sont tout aussi importants et fondamentaux? Je me suis entretenu sur cette question avec Monsieur Ricardo Petrella.

Selon Monsieur Petrella deux raisons principales expliquent pourquoi l'eau est un thème environnemental dominant au Forum social mondial : il y a que les enjeux liés à l'eau illustrent clairement deux processus d'importance, d'une part la privatisation de la vie et d'autre part, la privatisation du politique. En effet, il est communément admis que l'eau potable est essentielle à la survie, pourtant encore aujourd'hui on accepte que des êtres humains puissent ne pas y avoir accès. Dans cet optique, les États devraient reconnaître l'eau comme un droit universel, puisque c'est un droit à la vie, et œuvrer pour en assurer l'accès à tous. Or, les entreprises et certains États travaillent plutôt avec insistance à la privatisation de cette « ressource », et ce faisant ils réduisent la nécessité vitale de l'eau à un aspect marchand. On substitue alors un lien sacré à la vie pour le remplacer par un lien purement économique. La privatisation de l'eau représente donc concrètement l'appropriation de la vie par le privé, ce qui facilite la compréhension générale de la population concernant le pouvoir du privé dans le système capitaliste actuel.

Parallèlement, puisque l'eau est un droit à la vie, elle est affiliée au domaine du droit, qui lui relève de l'État. Ce dernier est donc responsable de protéger ce bien commun en instaurant les mesures adéquates. Toutefois, au lieu d'œuvrer en ce sens, l'État délègue de ses responsabilités au privé sous le prétexte d'une efficacité accrue. Conséquemment, on assiste dans plusieurs pays à la privatisation des services publics, ainsi les coûts autrefois assumés par la collectivité doivent désormais être supportés par les individus. Cette situation représente aussi concrètement pour la population la privatisation du politique, c'est-à-dire une politique au service de l'entreprise et non au service des citoyens. De plus, la privatisation du politique exprime la privatisation de la vie parce que ce sont

nos dirigeants qui ont accepté que la vie soit privatisée.

Ainsi, les enjeux liés à l'eau se rapportent à un problème fondamental qui est sous-jacent à plusieurs autres problématiques environnementales, c'est à dire l'appropriation de la vie par le privé à travers la privatisation des États. On peut illustrer cette situation en regardant, par exemple, les corporations qui brevettent la vie en développant les OGM, ou encore les entreprises qui exploitent les forêts du monde à des fins commerciales. Mais comment faire en sorte d'inciter les États à orienter leurs interventions vers la protection de la vie, vers la sauvegarde de l'environnement et non vers la défense des intérêts des corporations? Dans ce contexte, quelques questions s'imposent : comment le Forum social mondial peut-il contribuer à l'avancement des revendications des défenseurs de l'environnement et du droit à la vie? Est-ce que le FSM permet l'élaboration de stratégies d'actions concrètes qui pourraient avoir un impact direct sur les dirigeants et sur l'environnement?

Sans chercher à répondre précisément à ces questions, il est important de soulever que le FSM est avant tout un espace politique où il est possible d'échanger et d'apprendre, d'une part de manière formelle à l'intérieur des ateliers où l'on discute de thématiques précises et de moyens d'agir et d'autre part de manière informelle par les rencontres que l'on y fait et par les contacts que l'on y établit. Ainsi, sans qu'y soit élaborées des stratégies globales précises, le FSM pose les prémisses à l'action et à l'organisation d'un autre monde par les apprentissages qu'il permet et surtout par les réseaux d'individus engagés qui s'y développent. Conséquemment, on peut avancer de façon générale que le FSM est une stratégie en soi qui permet la consolidation d'un mouvement de résistance global qui cherche à humaniser le système économique actuel.

La Chaire de responsabilité sociale et de développement durable a eu l'honneur de déposer, au mois de février 2005, un mémoire dans le cadre de la consultation sur le Plan de développement durable proposé par le ministère de l'Environnement. Deux spécialistes québécois du développement durable, les professeurs Corinne Gendron (titulaire de la CRSDD) et Jean-Pierre Revéret, ont participé à la rédaction de ce document. Nous considérons que ce mémoire comporte des recommandations importantes dans la mise en œuvre de ce Plan de développement durable du gouvernement québécois. Voici le sommaire de ce mémoire de 52 pages. Il est disponible dans sa version complète sur le site www.ceh.uqam.ca.

Sommaire

La Chaire de responsabilité sociale et de développement durable accueille favorablement le Plan de développement durable lancé en novembre dernier par le ministère de l'Environnement et souhaite par le présent mémoire participer à la bonification de ce projet collectif. Le mémoire est divisé en cinq sections principales que voici.

Dans un premier temps, tel que demandé par la Commission, nous présentons la Chaire et son intérêt pour le développement durable, l'un de ses grands axes de recherche. En second lieu, nous présentons la lecture que nous faisons du plan de développement durable du Québec et de l'avant-projet de loi, qui rappelez-le, ne concerne que l'administration publique, malgré ce que peut laisser entendre l'intitulé choisi. Ensuite, la Chaire a choisi de consacrer quelques pages au concept de développement durable, objet de recherche de ses chercheurs et collaborateurs, notamment en retraçant les origines du concept et en présentant ses différentes interprétations. Nous espérons dans cette section apporter un éclairage théorique qui contribuera à la compréhension du concept et de ses principes qui sont à la base du plan proposé. Ceci nous apparaît d'autant plus important que le concept de développement durable est flou et difficile à opérationnaliser.

La quatrième section constitue le corps du mémoire, où nous avons choisi de nous prononcer sur l'ensemble du projet de Plan de développement durable. Nous mettons d'abord la table en situant l'annonce du Plan de développement durable dans le contexte politique actuel. Alors que le Plan de développement durable s'inscrit pour certains dans une vaste opération de relation publique, nous sommes inquiets du fait que sa mise en œuvre passe principalement par l'administration du ministère de l'environnement, dont les ressources, l'autorité et la juridiction sont trop limitées pour l'ampleur de la tâche.

Nous poursuivons en consacrant une section de notre mémoire à la définition et aux principes du développement durable que retient le plan. La définition du développement durable choisie pour le plan est confuse et ne permet pas d'appréhender les arbitrages inévitables entre les pôles social, économique et environnemental. Nous déplorons que la notion de besoin ait été évacuée de la définition alors que les dimensions de l'équité et de la gouvernance sont absentes. À la suite de l'exercice de comparaison des principes du Plan à ceux de Rio, nous notons de façon générale que les principes du plan sont exhaustifs. Toutefois, le principe d'équité sociale ainsi que l'intégration des femmes, des jeunes et des autochtones sont totalement absents, alors qu'ils sont fondamentaux à une définition signifiante du développement durable.

Nous portons ensuite notre attention sur le financement du Plan de développement durable et sur la proposition du Fonds vert. À la lumière des coupures budgétaires dont souffre le ministère depuis plusieurs années, le Fonds vert ne viendra pas régler les problèmes de sous-financement chronique en environnement. L'absence de budget associé au Plan ajoute aussi aux doutes entretenus quant à la crédibilité et à la volonté réelle du gouvernement de prendre le virage du développement durable.

Bernheim PhD Fellowship in Social Responsibility

Grâce au soutien de la Fondation Bernheim, l'Université catholique de Louvain (Belgique) offre une bourse de doctorat d'une durée de deux ans renouvelable une fois dans le cadre de la Chaire Hoover d'éthique économique et sociale (www.etes.ucl.ac.be). La ou le candidat(e) choisi(e) entamera ses recherches au 1er octobre 2005.

Les bourses s'adressent à tout étudiant titulaire d'un diplôme belge ou étranger lui permettant d'entreprendre un doctorat dans l'une des Facultés concernées de l'UCL (sciences économiques, sociales et politiques, philosophie ou droit). Les thèses de doctorat auront pour objectif de contribuer à l'étude scientifique et à l'évaluation normative des diverses facettes de la responsabilité sociale des entreprises en un sens large. Il s'agira par exemple d'examiner la relation entre responsabilité sociale et performance concurrentielle, les rôles respectifs de la régulation publique, des conventions collectives et de l'action volontaire, ou encore l'interaction entre médias, ONG, fonds éthiques, syndicats, associations de consommateurs et marchés boursiers comme alternative partielle à la démocratie représentative.

Les projets de recherche doivent être approuvés par un membre académique permanent de l'UCL, qui accepte de jouer le rôle de directeur ou co-directeur de thèse. La liste des membres de la Chaire Hoover, leurs intérêts de recherche et leurs adresses peuvent être trouvées sur <http://www.etes.ucl.ac.be/>. Une information générale sur l'Université et ses Facultés est disponible sur <http://www.ucl.ac.be>. Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire parvenir les documents suivants à Therese Davio par courriel (davio@etes.ucl.ac.be) en précisant bien en sujet du message "Bernheim Fellowship":

- lettre de motivation
- CV complet incluant le détail des résultats académiques et la liste des publications le cas échéant
- projet de recherche de 3 pages

Les candidats devront aussi demander à 2 académiques de rédiger une lettre de recommandation, à faire parvenir directement par courriel ou courrier à Therese Davio.

Ces 5 documents doivent parvenir à Therese Davio au plus tard pour le 15 AVRIL 2005

Renseignements complémentaires:

Thérèse Davio

Chaire Hoover d'éthique économique et sociale, 3 Place Montesquieu, B-1348 Louvain-la-Neuve, Belgium.

Tel : +32 10 473951, E-mail : davio@etes.ucl.ac.be

Axel Gosseries Ramalho

Research Fellow (Chercheur qualifié)

Belgian National Fund for Scientific Research (FNRS)

Chaire Hoover d'éthique économique et sociale (UCL)

Place Montesquieu, 3

1348 Louvain-la-Neuve (Belgium)

Tel: 32 10 47 29 03; Fax: 32 10 47 39 52

http://www.etes.ucl.ac.be/Pers_Axel/HomepageAG/HomepageAG.htm



Conférences et séminaires CRISES-Montréal

MIDI-CONFÉRENCE

**Économie sociale et solidaire : une
nouvelle forme d'intervention
publique. L'exemple de la
microfinance**

AVEC

Jean-Michel Servet

Professeur

Institut universitaire d'études du développement

Mercredi, 30 mars 2005

12h30 à 14h00

Local AB-2210

Pavillon Saint-Denis,
1290, rue Saint-Denis
2^e étage

Veuillez confirmer votre présence à l'adresse suivante :
gelines.helene@uqam.ca

SÉMINAIRES SCIENTIFIQUES DE LA CHAIRE 2004-2005

10 septembre 2004

La mobilisation sociale et les mouvements sociaux

8 octobre 2004

Le mouvement des travailleurs et ses évolutions récentes

5 novembre 2004

Les nouveaux mouvements sociaux et leurs évolutions récentes

3 décembre 2004

Société civile et économie

22 janvier 2005

Finance responsable I : Placements et activisme actionnarial – industrie ou mouvement social?

18 février 2005

Finance responsable II : Finance solidaire et monnaies sociales

18 mars 2005

Consumérisme politique I : du boycott au buycott – le mouvement des consommateurs

15 avril 2005

Consumérisme politique II : certifications et labels – nouvelle structuration de l'industrie?

13 ou 20 mai 2005

Consumérisme politique III : études de cas intégratives

10 juin 2005

Séminaire synthèse

Renseignements: ceh@uqam.ca

CHAIRE de responsabilité
sociale et de
développement durable
ESG UQÀM

.....
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal
Case postale 6192
Succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 4R2

Téléphone : 514.987.3000
poste 6972#

Télécopieur : 514.987.3372

Courriel: ceh@uqam.ca

Visitez notre site Internet
www.ceh.uqam.ca

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi électronique
ceh@uqam.ca

Bulletin de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Rédacteur en chef : Patrick Laprise

Graphisme : Jenny Desrochers

Collaborateurs : René Audet, Véronique Bisailon, Emmanuelle Champion, Corinne Gendron et Olga Navarro-Flores

Pour soumettre un article, prière de consulter le site web www.ceh.uqam.ca.